

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le planta dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 11 Janvier 1871. No. 13-14-15

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. - Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

.
Camillo Lassier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des ruos Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.
CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier,
St. Hyacinthe,
Pr. 92

LE PRESENT NUMERO.—Nos lecteurs nous pardonneront très-volontiers le retard apporté dans la publication des présents numéros. Les fêtes, la maladie et la surabondance de travail dans notre atelier sont les raisons que nous pourrions donner pour notre excuse. Nous donnons aujourd'hui trois numéros dans le même.

1870 - 1871.

Nous empruntons les excellentes réflexions suivantes sur les années 1870-1871 au Courrier. Quoique le tout n'entre pas essentiellement dans le cadre ordinaire de notre publication nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur fournissant l'occasion de lire ces excellentes considérations.

L'an mil huit cent soixante-dix est allé rejoindre ses six mille devanciers. Il pourra se vanter auprès de ses ancêtres de n'être pas passé inaperçu sur la terre. Quelle suite d'événements de la plus haute importance n'avons nous pas vu se dérouler!

L'Angleterre est entrée, par le bill de M. Forster, dans un système d'éducation sur les écoles qui commencent à détruire l'ancien ordre de choses et menace la liberté des Catholiques. M. Gladstone a tenté de pacifier l'Irlande en rendant plus équitable les rapports entre tenanciers et seigneurs. Ajoutons que l'Eglise Catholique fait de continuel progrès tandis que l'établissement anglican s'en va se dissolvant tous les jours.

L'Espagne a enfin trouvé un roi, le Prince Amédée de Savoie. Le général Prim, principal autour de ce choix, n'a point vécu assez longtemps pour jouir des honneurs que lui aurait sans doute accordés le nouveau roi. Prim, le triple

traître, est mort assassiné par la canaille qu'il avait lui-même soulevée contre les souverains à qui il avait si souvent juré foi et hommage.

L'Europe assiste épouvantée à une guerre terrible entre la Prusse et la France. Napoléon III prisonnier avec 100,000 français, le tiers de la France ravagée, Paris bloqué, voilà un spectacle comme jamais on n'en a vu.

Cette même année a vu Rome abandonnée par le souverain français, aussitôt attaquée et prise par Victor Emmanuel, malgré les traités, les conventions et les principes les plus élémentaires du droit naturel.

Le commencement de 1870 avait vu la Ville Eternelle pleine d'une gloire sans égale. Le monde entier s'y était rendu dans la personne des " Pasteurs des peuples." Là, pendant plusieurs mois, s'étaient débattus les intérêts les plus graves de l'humanité. Enfin, après la plus mûre délibération qui fut jamais, le Concile du Vatican avait décidé d'ériger en dogme et de proclamer solennellement la croyance des siècles chrétiens en l'infaillibilité du Souverain Pontife, docteur universel et suprême de l'Eglise. Ainsi s'accomplissait ce grand événement. Dans un temps où toute vérité est mise en question, où tout esprit est sollicité par le doute, l'Eglise érige un phare lumineux elle montre le tribunal où toutes les difficultés doctrinales recevront toujours la vraie et infaillible décision. C'est là le grand événement de 1870 et du dix-neuvième siècle.

"J'ai retiré mes troupes de Rome et voilà comment je réponds à l'Infaillibilité," a dit Napoléon III à François-Joseph, autre César frappé de cécité politique. Quelques jours après, le 2 septembre, il n'est plus que Napoléon le Sédantaire; il n'est plus rien.

L'Histoire de l'Eglise est une succession de triomphes et de revers. Elle

IX, après le triomphe, subit l'épreuve promise aux Apôtres. Il est prisonnier, il est le captif insulté de ceux qui devraient être ses enfants.

Et c'est ainsi que commence 1871. Le Pape prisonnier dans le Vatican. A côté de lui, au Quirinal, le sale forban couronné qu'on appelle le roi Galant Homme ajoute un nouvel anneau à la longue et ignominieuse chaîne des persécuteurs des Papes.

La persécution de l'Eglise et de son Chef, telles sont les tristes étreintes que nous apporte cette nouvelle année.

Il est impossible pour le journaliste catholique de parler joyeusement à ses lecteurs, quand l'objet de ses affections les plus chères et les plus légitimes, l'Eglise, est dans la tristesse. Il peut toutefois exprimer l'espoir que de meilleurs jours luiiront bientôt sur le monde ensanglanté. La marche de la Providence dans les siècles passés nous assure que le règne des persécuteurs des Papes n'a pas été longtemps prospère; et tout fait croire que bientôt l'histoire le répètera terrible et juste sur la tête coupable des spoliateurs du St. Siège.

Nos tristesses de catholique ne doivent pas et ne peuvent pas nous empêcher de souhaiter à tous nos lecteurs et plus particulièrement à nos aimables abonnés, une bonne et heureuse nouvelle année.

Vraiment si nos vœux étaient sûrs de se réaliser, jamais abonnés ne seraient plus heureux, plus prospères, plus florissants que nos abonnés *susdits*. Nous leur souhaitons entre autres choses de continuer à vivre tranquilles sous le gouvernement qui nous régit. Les bouleversements universels dont nous sommes témoins sont bien propres à faire trouver plus enviable le sort de l'homme aux quarante écus dont il jouit paisiblement, que celui du millionnaire qui ne trouve que soucis sur son monceau d'or. Au reste, nos quarante écus se multiplient lentement peut-être, mais sûrement et non pas d'une manière factice.

Nous souhaitons que nos cousins qui demeurent au sud du 45^{me} degré, repronent un peu leur bon sens. Ils ne sont pas sans faute, ces chers cousins. C'est bien là une petite inquiétude pour l'année qui commence, mais espérons que tout s'arrangera. Nous souhaitons à nos abonnés la grâce de se choisir de bons représentants aux prochaines élections. Il leur faut des hommes

instruits, honnêtes, pratiques. Il n'en manque pas: le malheur est qu'on ne sait pas toujours choisir.

Nous souhaitons encore que nos abonnés, tout en prenant part à toutes les mesures de vrai progrès agricole, commercial et industriel, ne se laissent pas allécher à désirer l'annexion. Ceux qui poussent vers les Etats-Unis ne voient pas assez ce que nous avons à perdre dans cette union, qui serait pour nous un *effacement*, une *fusion* qui nous détruirait comme élément national. Et, en terminant, il serait à souhaiter qu'au lieu de récriminations, d'accusations, de plaintes et de dénominations contre l'ordre de choses établi, nous fussions tous d'accord pour développer nos ressources et rendre aussi parfait que possible le jeu de nos institutions.

Nous ne sommes pas plus optimistes que pessimistes. Le Canada peut légitimement aspirer vers plus de prospérité matérielle, quoiqu'en somme, nul pays au monde n'offre une population aussi aisée que la nôtre. Nous pouvons bien le demander aux partisans de l'annexion, à ces Canadiens qui désespèrent de notre avenir *canadien*: où trouveriez-vous un pays dont le *peuple* en masse, est *propriétaire*, vivant dans des conditions d'aisance et d'indépendance qui ne lui laissent que peu de chose à désirer? En quels lieux l'Eglise est-elle aussi *libre* dans son action et aussi *protégée* en même temps dans l'exercice de ses droits? Les libertés religieuses, civiles et municipales sont-elles ici restreintes par d'autres limites que celles qui sont essentielles à l'existence même d'une société?

Il nous semble donc que le Canada, la Province de Québec en particulier, jouit d'une somme d'avantages qui rendent son sort assez digne d'envie.

Le *Globe*, peu suspect de partialité, reconnaît volontiers que sous le rapport du progrès matériel, nous sommes entrés dans une voie qui promet des succès pour l'avenir. L'année 1871 peut décider de bien des choses qui nous intéressent au plus haut point. Nous croyons que l'avenir de ce nouvel an n'est pas menaçant pour nous, si nous savons nous tenir unis dans la fermeté des principes qui ont jusqu'ici fait notre force. Cela suffit, mais cela est nécessaire.

Nous publions avec la plus vive satisfaction la correspondance de notre ami le *Jeune cultivateur du comté de Kamouraska*. Cette correspondance nous est une douce récompense de nos humbles efforts en faveur de la classe agricole: elle nous prouve que notre journal produit quelque bien. Nous en sommes réjouis, et nous sommes excités à de nouveaux sacrifices en faveur des pères nourriciers de la patrie.

Nous recevrons toujours avec gratitude les utiles communications de notre bienveillant correspondant de Kamouraska, et nous nous empresserons de les livrer à la publicité comme nous le faisons aujourd'hui dans l'intérêt de nos lecteurs.

Monsieur le Rédacteur.

Dans la persuasion où je suis que l'agriculture est plus avancée dans votre district qu'elle ne l'est dans le mien, j'hésite un peu à vous transmettre le détail des opérations que m'a suggérées votre journal si pratique. Je me hasarde cependant, en comptant sur votre indulgence et dans l'espoir d'être utile à quelques-uns de mes compatriotes qui pourront être frappés de beaux résultats obtenus par mes travaux de l'année. Voici.

Ayant vu dans votre journal, lu par moi avec la plus vive satisfaction, que le meilleur moyen de progresser en agriculture est d'avoir le plus de fourrage possible afin de pouvoir nourrir un plus grand nombre d'animaux. Pour atteindre ce but, j'ai charroyé, l'hiver dernier, une partie de mon fumier à une distance d'au moins vingt arpents sur un sol mêlé d'argile et de terre noire, formant un composé appelé terre forte. Le reste du fumier n'a été transporté qu'au printemps et mis en tas de 15 à 20 voyages jusqu'au moment où je fus prêt à labourer le terrain sur lequel je voulais mettre mon engrais. J'en agis ainsi en bravant toutes les remarques de mes voisins qui pensaient que je perdais la tête parce que je ne suivais pas la vieille routine de toujours mettre le fumier à la même place dans une pièce proche des bâtiments pour y semer des patates, l'autant plus que j'ai là une terre très propre à cette récolte. Malgré tout j'ai suivi mon plan, et je m'en suis bien trouvé comme vous l'allez voir. Avec le fumier que j'ai charroyé j'ai engraisé deux arpents de terre qui, l'année précédente, avait été semés en avoine.

J'ai mis sur chaque arpent 60 voy-ges de fumier avant de labourer. Le 15 de juin j'ai semé ce terrain en orge à raison de deux minots à l'arpent. Après avoir hersé convenablement, sur chaque arpent j'ai semé un pot de graine de trèfle rouge au prix de douze sous le mil et vingt sous la livre de trèfle. Malgré l'extrême sécheresse de l'été dernier, j'ai eu deux pièces d'orge qui ont fait l'admiration de ceux qui les ont vues. J'ai récolté 300 gerbes d'orge de première qualité qui m'ont donné 75 minots, ou antérieurement je récoltais de 50 à 60 gerbes d'avoine, vous pouvez juger par ces chiffres, si j'ai été payé de mes peines.

De plus, lorsque j'ai coupé mon orge, la graine que j'avais semée avait atteint la hauteur de neuf à dix pouces; et la végétation était si forte qu'elle recouvrait tout le chaume, bien fort lui-même comme on peut le concevoir d'après ce que j'ai dit de ma récolte d'orge. A l'automne, je n'ai pas laissé aller les animaux dans cette prairie nouvelle de crainte qu'ils ne fissent dommage à la racine de l'herbe encore peu tenace.

Mon expérience a eu un plein succès. Aussi après avoir été la risée de mes voisins, j'en fais aujourd'hui l'admiration.

A vous, Monsieur le Rédacteur en revient tout le mérite, à cause de la publication de votre journal dont le prix modique est à la portée de toutes les bourses et la rédaction pratique à la portée de toutes les intelligences des cultivateurs, même les moins instruits.

Cette année, je me propose d'engraisser trois arpents. A cette date, j'ai de l'engrais transporté pour un arpent. Au printemps, je vais faire l'essai du trèfle alsique. J'en ai fait venir trois livres de Montréal. Je me rappelle que notre ami "Progrès" en disait beaucoup de bien dans ses écrits.

J'aurai aussi à vous faire part d'une autre amélioration que m'ont fait entreprendre les écrits de notre ami "Progrès."

Je m'arrête pour aujourd'hui, ne voulant point abuser de votre bonté, ni prendre trop de place dans votre si utile journal. Encore un mot cependant. J'oubliais de vous dire que les prédictions de mes voisins par rapport à ma récolte de patates ne se sont point accomplis; cette récolte a été la meilleure que j'aie eue depuis bien long-

temps et elle est de bien meilleure qualité que celle de mes voisins.

La leur est atteinte de la maladie qui fait beaucoup de ravage dans nos endroits; ce qui me porte à croire que nous tenons nos jardins à patates trop engraisés.

UN JEUNE CULTIVATEUR.

Comté de Kamouraska,
12 décembre 1870.

(Documents Officiels.)

CONSEIL D'AGRICULTURE DE
LA PROVINCE DE QUEBEC.

Québec 23 Novembre, 1870.

Présents : MM. L. Archambault, J. O. Beaubien L. Beaubien, Benoit, Browning DeBlois, Gaudet Joly, Massue Ross et Tassé.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

M. Browning secondé par M. Massue, propose: Que les noms de M. Tassé et celui du moteur soient ajoutés au Comité proposé pour préparer une suite de questions auxquelles les Sociétés d'Agriculture auraient à répondre, quant à leurs opérations de l'année écoulée. [Adopté.]

Lecture du Rapport du Comité chargé d'examiner les pétitions des Collèges de Lennoxville de St. Francis et celle des citoyens du Township de Compton.

M. L. Archambault secondé par M. De Blois, propose; Que le Rapport du dit Comité soit approuvé et que copie de cette partie du rapport qui recommande l'établissement d'une Ecole d'Agriculture à Compton soit envoyée aux intéressés. (Adopté.)

Le conseil s'ajourne à 8 heures P. M.

SEANCE DU SOIR 8 HEURES, P. M.

Les mêmes étant présents.

Lecture du rapport du Comité chargé de conférer avec la Chambre des Arts et Manufacture au sujet des Expositions Provinciales lequel est adopté aux conditions suivantes:

1o. Toutes annonces ou avis pour Exposition Provinciale seront signés conjointement par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celui de la Chambre des Arts et Manufactures.

2o. Tous les arrangements pour la direction du Département Agricole aux Expositions Provinciales seront faits par le conseil d'Agriculture et ceux du Département Industriel par la Chambre des Arts et Manufactures.

3o. La liste des prix pour le Département Agricole de toutes Expositions Provinciales sera préparée par le Conseil d'Agriculture et celle du Département Industriel par la Chambre des Arts et Manufactures le montant des prix pour cette dernière ne devant jamais dépasser la somme volée pour cette fin à une assemblée du Conseil d'Agriculture et du Comité de la Chambre des Arts et Manufactures.

4o. Toutes les entrées des compétiteurs dans le Département agricole seront reçues par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et celles des compétiteurs dans le Département Industriel par le Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures: chaque Secrétaire soumettra les billets nécessaires aux exposans mais dans tous les cas ces billets devront être fournis par le Secrétaire du Conseil d'Agriculture auquel il faudra en rendre un compte fidèle.

Les diplômes qui dans une exposition provinciale seront émis par le Département agricole seront signés par le Président et le Secrétaire du Conseil d'Agriculture et ceux émis par le Département Industriel par le Président et Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures.

Les juges dans le Département Agricole et Industriel seront nommés par le Conseil d'Agriculture et la Chambre des Arts et Manufactures respectivement et seront sur le même pied d'égalité quand à leurs frais de voyage, &c., &c.

Les prix accordés et les dépenses encourues par le Département Industriel aux Expositions Provinciales seront payés par le Conseil d'Agriculture, par l'entremise de la Chambre des Arts et Manufactures et toutes les recettes des Expositions appartiendront exclusivement au Conseil d'Agriculture.

Lecture d'une pétition de M. Camille Lussier propriétaire du *Journal d'Agriculture*, publié à St. Hyacinthe, demandant de l'aide pécuniaire pour encourager cette publication agricole.

M. Ross, secondé par Mr. Gaudet, propose: Que la somme de \$400 soit payée annuellement au *Journal d'Agri-*

culture publié à St. Hyacinthe et ce à titre d'encouragement.

La motion étant mise aux voix est perdue sur la division suivante ;

Pour : MM. Ross Benoit et Gaulois. (3).

Contre ; MM. L. Archambault, J. O. Beaubien, L. Beaubien, Browning, Deslois, Massue et Tassé. (8).

M. Massue secondé par Mr. Benoit propose : Que le Conseil d'Agriculture verrait avec plaisir la réunion des Sociétés No. 1 et No. 2. du Comté de Verchères ; les élections des directeurs et les Exhibitions devant avoir lieu à l'avenir et se tenir dans le rang de la Beauce dans la Paroisse de Verchères comme étant l'endroit le plus central ; à cette condition il sera loisible aux dites deux Sociétés de se réunir pour l'élection prochaine des directeurs et officiers de la Société du Comté de Verchère. (Adopté.)

Le conseil s'ajourne à demain à 10 heures, A. M.

—o—

SEANCE DU 24 NOVEMBRE, 1870.

Les mêmes étant présents.

Cette séance est occupée particulièrement à discuter le *Petit Manuel d'Agriculture* du Dr. H. Larné et à signaler quelques changements à faire à la loi d'agriculture actuelle après quoi le Conseil s'ajourne.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,
SECRETARE

QUELQUES AVIS A L'AGRICULTEUR
COMMENCANT.

[Pour le *Journal d'Agriculture*.]

Monsieur le rédacteur,

Si les assolements ne sont pas, comme beaucoup de personnes l'ont cru, la seule base d'une bonne agriculture, et si, favorisé par d'heureuses circonstances, on peut souvent se mettre au-dessus de leurs règles, cependant, en général, rien n'est moins indifférent que de savoir à quelles plantes on doit donner la préférence, quelle quantité de chaque espèce on doit cultiver, et dans quel ordre elles doivent succéder. Il en résulte qu'il ne dépend pas uniquement du bon plaisir du cultiva-

teur de se déclarer d'avance pour tel ou tel assolement, et de classer les récoltes au hasard, dans l'ordre qu'il a choisi, quelque séduisant que soit pour lui cet arrangement et quelque attrait que lui présente la richesse de certains produits. Qu'il se garde aussi de se laisser guider aveuglément par l'opinion d'un homme, quelque célèbre qu'il soit, ou par les usages d'un pays justement renommé pour la perfection de son agriculture. On peut bien en théorie établir des règles générales, mais dans la pratique elles sont loin d'être applicables partout.

Les commençants ne sauraient trop se pénétrer de ces réflexions. La plupart veulent trop fuir ; dans leur ardeur ils se précipitent vers le but le plus élevé, ou quelquefois seulement le plus nouveau, et souvent ainsi ils ne voient pas celui qui est vraiment bon, et qu'ils auraient pu atteindre avec d'autant moins de peine qu'il était près d'eux. Le chemin une fois frayé, pour qu'il conduise au but est toujours le plus sûr. Il est ridicule de chercher au loin ce qu'avec un peu d'attention et sans grand embarras on peut trouver à sa portée ; mais que ne fait-on pas pour obtenir la réputation d'avoir rompu les entraves de la vieille routine et d'avoir tracé de nouvelles règles !

De cette faiblesse provient le plus grand nombre des erreurs que commettent les hommes précisément les plus zélés, mais non certainement les plus prudentes ; de là la ruine de tant d'entreprises de gens animés des meilleures intentions, de là les chutes qui succèdent si souvent aux plus brillants commencements. Et ces désastres, comme des épouvantails placés au bord du chemin, effraient et détournent de tout changement les amis du bien, arrêtent les progrès de l'art et donnent matière aux risées des ennemis de toute amélioration. Par là il arrive que ceux qui étaient les plus chauds partisans d'un système qu'ils croyaient nouveau, parce qu'il était inconnu dans leur contrée, découragés par le résultat, se jettent dans l'ex-rème opposé, deviennent les ennemis déclarés de toute innovation et l'emportent en cela sur ceux que leur état et leur naissance ont voués à la routine. Ne devons-nous pas les excuser ? Car quel est celui qui consentira à avouer ou son impéritie ou le défaut de combinaisons justes, et qui n'accusera pas plutôt de l'insuccès le système qu'il n'a pas

compris ou dont il a fait une fausse application.

Une chose est rarement assez mauvaise pour qu'un homme actif et intelligent ne puisse en tirer parti, et rarement assez bonne pour qu'un maladroit ne puisse la gâter. Ainsi, la chose elle-même a moins d'importance que l'homme qui la met en œuvre. Un jugement sain, un esprit exempt de prévention, qui sait à propos céder aux événements et qui a égard aux moindres circonstances, sont des qualités indispensables au cultivateur pour réussir.

Je suis pourtant loin de vouloir par là prétendre qu'un système de culture ne soit pas en soi meilleur qu'un autre, ou que dans le choix on ne doive donner la préférence à celui qui approche le plus de la perfection ; mais, comme je l'ai déjà dit, il faut dans le choix et dans l'application de ce système, savoir faire de sages concessions et adopter seulement ce que, dans notre position particulière, nous pouvons mettre en pratique sans efforts extraordinaires.

Je crois devoir appeler l'attention du cultivateur qui commence sur deux fautes qui sont les deux extrêmes dans lesquels il est exposé à tomber ; l'une serait de ne vouloir adopter aucun système régulier de culture ; l'autre, de s'attacher servilement à un système une fois adopté. Ceci demande des explications.

L'esprit de liberté qui, de nos jours, est devenu généralement de mode, pourrait empêcher bien des jeunes gens de s'imposer la contrainte d'une marche régulière, et les engager à préférer à toutes une culture réglée sur le seul bon plaisir du cultivateur, lequel tourne à tout vent et se prête à toutes les chances passagères qu'amène le hasard. Mais rien n'est aussi dangereux, et je crois d'autant plus devoir signaler cette écueil que moi-même, sans le vouloir j'ai pu, par mes écrits antérieurs sur l'agriculture, donner quelquefois lieu à une opinion erronée.

L'autre faute dans laquelle on pourrait tomber serait de ne jamais vouloir s'écarter en rien d'un assolement adopté, quel qu'avantage que l'on pût trouver à dévier momentanément des principes ou quelque pressante que fût la nécessité d'un changement partiel ou local. Ceci s'appellerait avec raison être l'esclave de sa propre routine. Celui qui ne peut pas céder aux circonstances ne pratique pas l'agriculture rais-

sonnée et ne tirera jamais de son exploitation le profit qu'il en tirerait avec plus de sagesse ou moins d'opiniâtreté. Un homme sensé ne se laisse pas conduire aveuglément par le système qu'il a adopté; c'est lui au contraire qui sait le gouverner. Si pour l'ensemble de l'exploitation une marche égale de toutes les parties est en général nécessaire, le chef qui la dirige peut cependant souvent s'écarter momentanément de la règle. Ces écarts qu'il se permet et les moyens judicieux qu'il emploie pour revenir à l'ancienne route, font plus que toute autre chose reconnaître l'agriculteur qui pense. On ne doit pas entendre que ces déviations s'appliquent à la culture des champs qui diffèrent par la nature du sol, ou par l'exposition, car une culture différente doit nécessairement y être permanente; mais on doit entendre qu'elles sont amenées par des circonstances passagères dont une terre peut être affectée accidentellement comme température contraire, excès de mauvaises herbes, épuisement, etc.

Ici, il y a encore un autre extrême à éviter; c'est de se permettre, pour la cause la plus légère, de s'écarter de la route tracée. Cela peut convenir à une très-petite exploitation, mais moins à une très-grande.

Dans l'application, comme dans le choix d'un système, il faut toujours avoir devant les yeux l'avenir, par conséquent la durée et ne jamais perdre ce but entièrement de vue, lors même qu'accidentellement on pourrait s'en écarter ou qu'on serait contraint de le faire. Le moment présent qui fuit avec rapidité nous trompe souvent, et il faut nous tenir en garde contre lui. Les spéculations du marchand sont bien différentes de celles de l'agriculteur; chez le premier, la marchandise passe d'une main dans une autre; chaque échange termine une spéculation et une nouvelle commence. L'affaire du cultivateur, au contraire, ne se compose pas de fractions isolées, mais d'anneaux unis les uns aux autres, dont l'ensemble forme une chaîne qui doit élever l'eau sans interruption. Qu'un seul anneau vienne à manquer, et le seau ne monte plus.

Nous avons encore à prémunir contre une sorte de fausse honte. Quelqu'un qui commence à cultiver dans une contrée, dans un endroit ou sur un sol qui lui est inconnu, ne sera probablement pas, dès son début, assez

heureux dans le choix d'un système de culture pour que, dans la suite, instruit par l'expérience, il n'ait pas à souhaiter d'avoir fait bien des choses différemment. Restera-t-il dans la fausse route ou il s'est engagé, ou ne cherchera-t-il pas plutôt à la quitter pour en prendre une meilleure? Je n'ai pas besoin de dire combien le premier parti serait inconséquent. Cependant la crainte de prêter à rire à ceux qui sont étrangers à l'art agricole ou de perdre une apparence d'infailibilité, pourrait empêcher certains hommes de reconnaître hautement par un changement de système, une erreur pour laquelle ils ne méritent pas même de reproches, et leur faire ainsi sacrifier des avantages réels à une vaine renommée. Mais si l'on prête à rire pour une erreur commise, on y prête encore bien plus en y persistant opiniâtement. Laissons les autres penser et dire ce qui leur plaît et faisons ce que nous devons.

En définitive, je ne conseille pas dans le début d'une exploitation comme propriétaire ou comme fermier, d'adopter un nouveau système de culture; au contraire, je conseille de suivre au moins pendant une année les traces de son prédécesseur, à moins qu'il n'ait suivi une marche contraire au bon sens ou qu'on même passer plus d'une année à observer. On voit alors autour de soi, en avant, en arrière, et lorsque ensuite on introduit une nouvelle méthode, alors elle est aussi la meilleure. C'est ici, soit dit en passant, qu'une jachère complète, bien travaillée, rendra de grands services, et viendra avantageusement à l'aide de la nouvelle méthode. Dans de pareilles entreprises, les commencements sont toujours accompagnés de quelques pertes; mais on gagne beaucoup quand on se met pour l'avenir à l'abri des écarts, et l'on avance rapidement quand on ne peut faire un seul pas en arrière.

On a jusqu'à présent beaucoup écrit sur le passage d'un mode de culture à un autre, pour y perdre le moins possible et ne pas rompre l'équilibre de la machine, ce qui est d'une grande importance pour la suite. La chose demande certainement bien des précautions; mais elle n'est pas si difficile qu'on pourrait le croire, du moins pour celui qui ne veut pas la brusquer, mais qui, comme je l'ai dit, prend le temps nécessaire, s'aide de la jachère complète sème du mil et du trèfle pour fourrage,

étudie attentivement le climat, le site et la nature de son sol, a égard aux récoltes que les champs ont portées, particulièrement à celles qui ne peuvent se succéder à elles-mêmes, comme le trèfle, les pois, le lin, calcule ses propres forces et celles de sa terre, et les compare aux besoins de l'exploitation qu'il va commencer, pourvoit au fourrage et au bétail nécessaire pour la production du fumier dont il aura besoin, laisse de côté tous les produits destinés uniquement à la vente, cultive des racines en abondance, etc.

Si enfin il est de la plus grande importance de choisir un bon système de culture, et si, comme dit Koppe, mieux vaut n'en avoir pas du tout que d'en avoir un vicieux, par la raison que, si l'on a aucun système arrêté, on a du moins la liberté de faire ce qu'exigent les circonstances, tandis qu'avec un mauvais système, on est souvent dans la nécessité de persister dans des erreurs que l'on connaît, cependant il faut que les commerçants sachent que le choix et la pratique d'un bon assolement ne suffisent pas, si tous les autres rouages de la machine ne sont bien organisés. Que le lecteur donc se pénètre bien de ces quelques remarques et il verra qu'elles ne sont pas tout-à-fait hors de propos.

A bon entendeur; Salut.

UN AMI DU PROGRES

LE RUCHER.

Pour hiverner les abeilles dans les caves, il faut choisir un local bien aéré. Il est important qu'il n'y ait pas de bruit au dessus des abeilles, car le moindre bruit les ferait sortir et si elles sortent elles se perdent inévitablement. Bouchez soigneusement tous les trous qui pourraient jeter de la lumière, car s'il y a un point de clarté, les abeilles se dirigeront vers ce point et ne reviendront plus à la ruche.

Au premier signe de grand froid entrez la ruche dans son local d'hivernement, avec tout le soin possible. Pendant le transport, vous fermez toutes les issues de la ruche, mais aussitôt que la ruche est en place ouvrez ces issues, car les abeilles privées d'air étouffent bientôt. Après quelques jours, introduisez à l'entrée de la ruche un peu de fumée de bois pourri ou de

tabac, et lorsque vous verrez que les abeilles sont retirées dans les gâteaux retournez votre ruche sans dessus dessous. Si les abeilles s'attachent opiniâtement au plancher, retournez la ruche avec son plancher et lorsque les abeilles seront bientôt tranquilisées soulevez le plancher d'un pouce à peu près. C'est le meilleur moyen pour les caves froides. Si la cave est tempérée, je préfère, enlever le plancher complètement et placer du côté de la porte de cave ou autre ouverture pouvant donner de la clarté, un rideau quelconque.

Visitez sans bruit vos ruches au moins une fois par mois, afin de voir si les rats et les souris ne les molestent point. Les rats et les souris sont très avides de miel. Ils croquent aussi volontiers les abeilles, mais il n'en mangent que la tête et rejettent le reste du corps. Si la ruche est une ruche percée au dessus pour recevoir les boîtes à miel, laissez un ou plusieurs passages ouverts, suivant la force de la ruche. Vous soulèverez de temps à autre le plancher afin de vous assurer si la ruche ne prend pas de sueur à l'intérieur, ce que vous pourrez empêcher en donnant plus d'air.

ANTOINE ST. JACQUES.

Yamachiche.

PREDICTION DE PLUSIEURS FAUX PROPHETES

Monsieur le Rédacteur,

Depuis que Dieu a créé le monde, peu de siècles ont été aussi féconds à produire des merveilles que l'a été le nôtre. Déjà la terre a été entourée de fils télégraphiques; déjà l'homme, emporté sur des ailes de feu, a pu, en bien peu de temps, se transporter d'un bout à l'autre du monde; déjà un canal prodigieux a été percé à travers l'isthme de Suoz; déjà une guerre affreuse, la plus sanglante peut-être qui fut jamais a fait un grand nombre de victimes; déjà un spécifique combattant tout à fois le cholera et la Dyspepsie a pu et pourra désormais arracher au tombeau des milliers de vie; [ce spécifique a été découvert par les études savantes et approfondies de l'antigible Dr. Crevier, de St. Césaire, comté de Rouville, Province de Québec. Ce Monsieur a aussi découvert un spécifique connu vulgairement sous le nom

de picote, et le Récupérateur Nouveau, qui, en peu de temps, fait recroître la chevelure belle et forte comme au premier âge;] déjà le Concile du Vatican a proclamé le Dogme de l'Infaillibilité du Chef de l'Eglise de Jésus-Christ; déjà un Victor Emmanuel a privé l'Eglise de ses droits en lui enlevant formellement ses domaines; et enfin, déjà, Monsieur Joseph Chicot, homme plein d'énergie, de talent et de dévouement a pu ériger dans la belle et populaire paroisse de St. Pie, à environ un mille et demi du Village, au Petit Rang de St. François, une magnifique machine à broyer le lin.

Pourtant, avant de mettre à exécution son noble et louable projet, ou plutôt sa patriotique entreprise, bien des fois, des paroles peu encourageantes, je vous l'avoue, sont parvenues à ses oreilles. On publiait à son de trompette que d'abord, il ne réussirait pas à bâtir que sa machine ne fonctionnerait pas du tout; qu'il se mettait dans le chemin; qu'il n'aurait pas d'ouvrage, qu'il n'aurait point de main d'œuvre; enfin, on faisait mille et mille prédictions!...

Pauvres gens! Ils ne savaient pas que celui à qui ils adressaient toutes ces paroles, était bien capable, Dieu aidant, de réussir dans sa belle entreprise!

Aujourd'hui, tout est pour le mieux. Cette machine fonctionne à merveille: la main-d'œuvre est plus que suffisante; presque tous les *Faux Prédicants* se sont tus. Il y en a bien encore quelques-uns qui *marmotent*: mais, ceux-là ne semblent être dans le monde que pour faire faire pénitence aux autres. Enfin, il ne reste plus au bon cultivateur qui aime à voir progresser son pays, qu'à encourager ce jeune Monsieur. Pour cela, il lui suffit de semer tous les ans, une bonne quantité de graine de lin, et d'aller la faire broyer chez lui.

D'ailleurs, c'est une chose qui paie si bien que tout le monde devrait se faire un devoir de semer cette plante. A l'automne, la graine atteint un prix assez élevé, et la filasse que l'Industrieuse canadienne convertit en toile est d'une utilité inappréciable pour sa maison.

Assurément, monsieur le Rédacteur, si Monsieur Chicot est toujours encouragé, comme il l'a été depuis que sa machine à broyer est en opération, avant peu d'années, il érigera aussi une manufacture à Embois, et une machine à Tisser la toile.

Alors, cette partie de la paroisse de Saint Pie acquerra de l'importance; elle deviendra commerciale; un Bureau de Poste, je n'en doute pas, lui sera donné; un nom digne de son auteur désignera l'endroit [par exemple St. Joseph d'Appieville]; un chemin de fer peut-être passera près de ce nouveau village, etc., etc.

A ce propos, les notables de la paroisse de St. Pie, de concert avec ceux des paroisses intéressées devraient faire des démarches pour obtenir que le chemin de fer qui doit passer à St. Césaire avant peu, se prolongeât jusqu'à la belle et gentille petite ville de Sorel, en passant par le village de St. Pie, par celui de St. Joseph d'Appieville, par la ville de St. Hyacinthe et de là à Sorel, terminus du chemin.

Ce chemin de fer passant à travers de riches paroisses rapporterait, il n'y a pas à en douter, de gros bénéfices à la compagnie qui se chargerait de le construire, et ferait en même temps considérablement grandir le commerce dans nos villages, qui, aujourd'hui sont presque morts. Et de plus, tous les beaux pouvoirs d'eau que possède St. Pie pourraient être utilisés.

FERJUS ST. GEORGES.

QUELQUE CHOSE D'ETONNANT.

—o—

Monsieur le Rédacteur.

L'automne dernier, lorsque le temps de la moisson fut arrivé, M. Pierre Racicot, cultivateur de la paroisse de St. Pie, comté de Bagot, a récolté, de trois moyennes patates que son fils lui avait expédiées de New-York, un gros minot et demi bien comble.

Ces patates, du nom de *Patates Hatives de Mohawk*, lui ont coûté soixante-dix centins la pièce, y compris les frais de port. C'est une espèce toute nouvelle. Ses qualités sont des plus précieuses. Elle rend beaucoup, ne pourrit point, mûrit très à bonne heure et est très excellente à manger. En somme, on peut dire qu'aucune autre espèce de patates ne la surpasse.

M. Pierre Racicot espère l'an prochain, de son minot et demi, en récolter pas moins de cent cinquante minots. Ceci vous étonne, n'est-ce pas? Et pourtant c'est chose bien possible, puisque de ses trois patates il en a eu cinq cent cinquante.

Voilà ce que c'est que de faire des sacrifices!

FERJUS ST. GEORGES.

St. Pie, 13 Decembre 1870.

LE RECENSEMENT.

Comme ce sujet intéresse hautement les cultivateurs, nous publions l'article suivant que nous empruntons au *Courrier*;

Les opérations du recensement vont commencer bientôt, il est important que chaque citoyen comprenne bien son devoir en cette occasion. Le recensement n'a aucun but qui doive alarmer la population, il ne peut avoir pour le peuple aucun fâcheux résultat.

Le recensement en principe, n'est qu'à l'effet de constater le nombre de la population et la richesse du pays.

Mais cette année pour nous il est destiné à avoir pour résultat quelque chose de plus que les années passées, et c'est pour cela que nous nous proposons de soumettre à nos lecteurs quelques considérations qui devront les engager à donner à ceux qui seront appelés à parcourir les campagnes tous les renseignements désirables.

Par la constitution qui nous régit, il est pourvu au nombre actuel de nos représentants à la chambre des communes, soit 82 pour la province d'Ontario, 65 pour la province de Québec, 19 pour la Nouvelle-Ecosse, et 15 pour le Nouveau-Brunswick, mais il est statué à la clause 51 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord qu'immédiatement après le recensement de 1871, et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau; de telle manière et à dater de telle époque que pourra, de temps à autre, prescrire le parlement du Canada, d'après les règles suivantes savoir :

1. Québec aura le nombre fixe de soixante et cinq représentants.

2. Il sera assigné à chacune des autres provinces un nombre de représentant proportionné au chiffre de sa population [constaté par tel recensement] comme le nombre soixante et cinq sera au chiffre de la population de Québec.

3. En supputant le nombre des représentants d'une province il ne sera pas tenu compte d'une fraction n'excédant pas la moitié du nombre total nécessaire pour donner à la province droit à un représentant; mais toute fraction excédant la moitié de ce nombre équivaudra au nombre entier.

4. Lors de chaque nouvelle répartition nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une pro-

vince, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la Province par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province n'est déchu dans la population d'un vingtième ou plus :

Ainsi donc après le recensement qui doit se faire cette année la représentation à la chambre des communes aura lieu suivant la population de chacune des provinces de l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick en prenant la population de la province de Québec comme point de départ, c'est-à-dire que l'on accordera à chacune de ces trois provinces autant de députés à la chambre des communes que leur population représentera de nombre d'âmes représentées par chacun de nos membres à cette chambre. Ainsi par exemple si chacun de nos membres à la chambre des communes représente 30,000, ou 40,000 âmes la population totale étant divisée par 65, nombre total de nos représentants, les autres provinces auront droit à autant de membres que leur population contiendra de 30,000, ou 40,000 âmes.

Il est donc important pour nous, si nous ne voulons pas voir les autres provinces avoir plus de représentants que leur population leur donnera le droit, de ne rien cacher, et ne rien dissimuler afin de faire connaître exactement aux recenseurs le chiffre exact de la totalité de notre population.

Plus nous atteindrons un chiffre élevé, plus nos membres représenteront d'âmes, plus les provinces voisines devront également avoir de population si elles veulent augmenter le nombre de leur représentant, et dans notre intérêt il est important que les représentants des provinces alliées par la confédération n'augmentent pas le nombre de leurs représentants.

Le recensement, à ce point de vue doit donc encourager chacun à donner exactement le nombre des membres de sa famille, et tous les autres renseignements demandés par les recenseurs.

On a reproché au Haut Canada, lors du dernier recensement, d'avoir apporté trop de zèle, dans cet acte et de s'être fait par la voie de ses recenseurs une population plus nombreuse qu'il ne contenait en réalité, soit en enregistant comme présent des membres de la famille absente, ou autre chose de

cette nature; nous ne voulons certes pas faire injure à notre population, encore moins aux recenseurs on leur intimant de tenir une pareille conduite mais nous ne saurions trop recommander à chacun de faire son devoir afin que le chiffre exact du total de notre population soit connu. Plus notre population sera élevée, plus nous aurons de garanties, dans la confection de nos lois, si nous pouvions devenir en mauvaise intelligence avec les autres provinces de la confédération; et plus l'augmentation de notre population depuis le dernier recensement paraîtra élevé, plus notre position sera susceptible de s'améliorer; car l'augmentation connue de notre population donnera de notre province une juste idée de ses ressources et des moyens de subsistance qu'elle offre à ses habitants. L'augmentation connue de notre population fera savoir que le pays offre à ceux qui l'habitent actuellement comme à ceux qui voudraient encore s'y fixer ce qu'il faut à l'individu pour devenir riche et se procurer une modeste aisance sinon de grandes fortunes. L'augmentation de population dans un pays est un indice qu'il offre à ses habitants des moyens de subsistance convenables surtout placés comme nous sommes, à la porte de la grande république ou l'on voudrait nous faire croire que les ruisseaux coulent du lait et du miel, et que le progrès marche comme par la vapeur.

Comprenons donc l'importance qu'il y a pour nous de constater le chiffre exact de la population totale de notre pays, et l'avantage immédiat et médiate qui peut nous en revenir.

Il ne faut se laisser influencer par aucune considération pour tenter de cacher aux recenseurs l'exactitude des renseignements qu'ils vont vous demander. Il ne faut pas que vous agissiez en cette occasion comme si vous donniez des renseignements qui devaient un jour vous être préjudiciables; il ne faut pas croire que ces données serviront au gouvernement pour vous imposer plus de taxes, à vous faire contribuer plus largement aux revenus nécessaires pour rencontrer les dépenses de la Province. Il faut au contraire agir avec un certain orgueil national avec la noble ambition d'afficher à la face de ceux qui seront appelés à examiner nos statistiques que le Bas-Canada a des ressources et des produits qui font fournir depuis dix ans à

une augmentation de population et qui peuvent encore alimenter un plus grand nombre d'habitants.

Le recensement n'est pas appelé précisément à faire connaître ces ressources et ces moyens de subsistance, mais le fait de l'augmentation de notre population dira suffisamment que ce pays possède de quoi alimenter son peuple, et d'autres ouvrages que le recensement feront connaître comme ils l'ont déjà fait nos richesses et nos productions.

Le recensement n'a non plus rien à faire d'une manière directe avec la milice; il ne faut pas cacher le nombre exact d'enfants qui sont dans chaque famille dans la crainte de voir un ou deux fils être appelé, durant quelques jours de l'année à faire l'exercice militaire: le recensement n'a rien à faire avec la loi de milice et ceux qui craignent cette loi ne doivent pas se prévaloir de leur crainte à ce sujet pour ne pas donner aux recenseurs toutes les instructions possibles pour bien faire connaître notre pays sous le rapport de sa population et de sa richesse.

Il est aussi important que chaque recenseur explique le but exact du recensement et nous osons croire que ceux-ci, comme ceux qui auront à répondre aux renseignements qui leur seront demandés feront leur juste devoir.

PREMIER RAPPORT ANNUEL DES OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION No. 1 DE ST. HYACINTHE.

A l'Honorable Louis Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, &c., &c.

Monsieur le Ministre,

En conformité aux dispositions de "l'acte des sociétés de colonisation", nous avons l'honneur de vous transmettre le premier rapport annuel des opérations de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.

Connaissant le zèle qui vous anime à l'égard de la Colonisation et la sollicitude patriotique que vous accordez à tout ce qui se rattache à cette belle œuvre, nous avons cru vous intéresser en entrant dans plusieurs détails que ce rapport aurait pu omettre, sans pour cela être insuffisant aux yeux de la loi.

Ce premier rapport, il est facile de le concevoir, ne peut offrir les résultats pratiques qu'on est en droit d'attendre des années subséquentes.

Depuis le jour où son existence fut officiellement reconnue, cette société a dû se livrer à un travail en quelque sorte préparatoire. Outre les préliminaires indispensables à sa mise en opération définitive, il y avait à faire comprendre et apprécier son but, il y avait à faire disparaître, du moins partiellement, les préjugés à la mode contre la colonisation dans St. Hyacinthe et ses environs, où l'émigration aux États-Unis sévit peut-être plus que sur n'importe quel point de la Province. La distance assez considérable où nous nous trouvons de la partie des Cantons de l'Est qui offre un champ aux sociétés du genre de la nôtre, a encore été un obstacle à surmonter.

Après avoir pris beaucoup d'informations, rendues difficiles à raison de cette distance, notre choix s'est enfin arrêté sur le canton d'Emberton situé le long de la frontière américaine, à 35 lieues de St. Hyacinthe. Par un ordre en Conseil, en date du 22 Avril 1870, les lots suivants furent réservés à notre Société:

Lots 1 à 13 inclusivement (100 acres chacun) 19 à 29 inclusivement [100 acres chacun] dans le premier rang.

Lots 1 à 18 inclusivement [100 acres chacun] 26 à 29 inclusivement [100 acres chacun] 31 à 36 inclusivement [100 acres chacun] 39 [146], 40 (100), dans le 2e rang.

Lots 1 à 26 inclusivement [100 acres chacun] 26 (209) 27 [205] 28 (193) 29 (204) 30 (218) 31 (161) 32 (138) 33 [122] 34 [98] 35 [85] 36 (85) 37 (67), dans le 3e rang.

Lot 1 [150] 2 [157] 3 (161) 4 [165] 5 (171) 6 (153) 7 [142] 8 (129) 9 (118) 10 (117) 11 (128) 12 (138) 13 (142) 14 [155] 15 [175] 16 [157] 17 [142] 18 [125] 19 [109] 21 [80] dans le 4e rang; en tout 12,051 acres.

Dans le but de mieux s'assurer de la qualité de ces terres, une exploration en fut faite dans le mois de Juin dernier et le rapport suivant fut présenté au Conseil d'Administration par le Secrétaire-Trésorier, qui avait fait partie de l'expédition:

RAPPORT DE L'EXPLORATION D'EMBERTON

Aux officiers et Directeurs de la Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe.

Messieurs:

Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous en date du 10 Juin courant, j'ai l'honneur de vous faire rapport de l'exploration faite sur les terres réservées à la Société dans le Canton d'Emberton.

Les explorateurs représentant notre société étaient MM. O. Chailifoux, C. Lussier, E. Brodeur et moi-même; les explorateurs de Bagot, MM. P. S. Gendron M.P., Antoine Casavant et Joseph L'Houreur, ayant à visiter des terres réservées à leur société dans le Canton de Ditton, voisin de celui d'Emberton, nous avaient fait le plaisir de se réunir à nous.

L'expédition quittait la gare de St. Hyacinthe lundi, le 13 juin dernier, à trois h. et un quart, P.M., et atteignait Coaticook le soir vers 6 hrs.

Nous aurions pu débarquer à une station plus rapprochée, mais le Rév. Messire Chartier, Agent de Colonisation, à Coaticook, ayant manifesté le désir de nous accompagner et nous ayant de plus facilité le louage d'une voiture à bon marché, à Coaticook, nous nous rendîmes à ce dernier poste.

Le lendemain, 14 juin, à 6 h. A. M., nous partîmes en voiture, accompagnés du Rév. Messire Chartier et de l'arpenteur M. Lippé.

Nous traversâmes les beaux cantons de Compton et d'Eaton jusqu'à Cookshire, où nous avons été l'objet d'une cordiale hospitalité de la part du Rév. M. S. Gendreau. Après nous avoir servi un copieux dîner, auquel nos estomacs vides firent les suprêmes honneurs, ce zèle missionnaire est parti avec nous pour visiter notre canton.

L'expédition, après avoir traversé le canton Newport, atteignit le soir un hôtel situé au commencement de Ditton, à 9 milles en deça de la mine d'or de M. Pope. Cet hôtel, est en même temps un bureau de poste; et une grande ferme, en partie défrichée et pourvue de beaux troupeaux, est attachée à l'établissement. Malgré notre nombre, nous pûmes avoir des lits, une bonne table et tout le confort désirable: nous fûmes surpris de trouver un tel progrès dans une région que nous croyions d'avance n'être habitée que par des maringouins.

Le lendemain matin, 15 juin, nous nous levâmes au premier chant du coq, et au bout d'une couple d'heures nous étions rendus à la mine d'or de M. Pope, située à peu près sur le lot 40 du 9ème rang de Ditton. Nous étions rendus sur les confins de la civilisation. Le chemin est carrossable jusque là.

La bienveillance de M. Pope nous attendait en cet endroit: les employés de la mine, sur instructions reçues de lui, furent pleins de politesse et de déférence pour nous.

Nos chevaux furent mis dans une prairie, nos voitures et harnais placés en sureté.

M. Pope fait faire d'immenses défrichements dans le voisinage de sa mine. Il y a aussi près de là un moulin à scie, et plusieurs établissements de Norvégiens et d'Anglais.

Vers 8 heures A. M. l'exercice de 15 juin après déjeuner, l'ordre du départ fut donné, et l'arpenteur ayant constaté, au moyen de ses instruments, qu'elle direction nous devions prendre, nous primes nos malles sur nos dos et nous nous enfonçâmes dans la forêt pour parcourir à pied l'espace de 3 milles, distance qui sépare la mine du lieu où nous voulions camper, dans Emberton. L'arpenteur ouvrait la marche, et aidé de deux d'entre nous, il traçait un chemin pliqué, que le reste de l'expédition suivait, et qui servira désormais de voie de communication directe entre la Mine et notre camp.

A 10 h. A. M., nous atteignons la ligne de division entre Ditton et Emberton. Des braves et des coups de fusils saluèrent la forêt vierge d'Emberton. Tous les excursionnistes signèrent leurs noms sur un arbre, et les explorateurs de la Société de Bagot se séparèrent de nous pour visiter leur réserve dans Ditton. Nous étions alors sur la profondeur du lot No 23 du 1er rang d'Emberton. Nous continuâmes notre marche pour rejoindre le tracé du chemin Verchères entre les 1er et 2ème Rang du même canton. A midi nous rencontrâmes le premier cours d'eau digne de mention : après avoir éteint notre soif de son onde limpide, nous l'appelâmes "Ruisseau Gendreau" en l'honneur du zélé missionnaire de Cookshire qui nous accompagnait, et dont la mission s'étendait au canton d'Emberton.

Vers 1 1/2 h. P. M., nous étions sur le tracé du chemin Verchères. Cette partie du premier tracé du nom de notre digne et zélé Président.

Le premier objet qui attira notre attention fut un arbre rouge et abattu par les castors : nous décidâmes de camper en cet endroit. Avant que les travaux du campement fussent commencés, le Rev. Messire Chartier prit une hache et nous invita à abattre le premier arbre au nom de la religion et de la patrie : il donna le premier coup de hache et nous suivîmes son exemple tour à tour ; au bout de quelques instants la chute de l'arbre, les hurrahs et les coups de fusils, annonçaient à la forêt d'Emberton les premières atteintes de la colonisation. Ce premier arbre abattu devait nous être d'une grande utilité.

Notre camp fut ensuite construit : quatre épinettes disposées en carré servirent de charpente et des piquets plantés autour et entre-lacés de branches de pins et de sapins, en formaient les quatre murs ; des traverses fixées d'une épinette à l'autre et recouvertes de larges écorces composaient notre toit. Un feu fut allumé pour chasser les maringouins, brûlots à la etc., et un copieux repas de jambon rôti à la broche termina la journée.

Le terrain, le long du chemin Verchères depuis le lot 23 au lot 19, est propre à la colonisation.

Le premier arbre tombé sous notre cognée et qui n'était autre qu'un énorme bouleau blanc nous rendit, par son bois et son écorce les plus grands services. Avec l'écorce nous avons fait d'abord les vaisseaux nécessaires à notre modeste cuisine et une nappe pour couvrir notre table ; ensuite nous l'avons employé pour tapiser notre autel : elle servit encore pour faire une corbeille à pain-bénit le jour de la Fête Dieu, et une bourse pour faire la collecte. Avec le bois on fit la table d'autel et une pelle pour creuser la fosse dans laquelle une croix fut plantée. J'oubliais de dire qu'avec l'écorce de notre arbre j'ai écrit une lettre au *Courrier de St. Hyacinthe*, qui fut publiée dans les colonnes de ce journal le 18 Juin.

Cette lettre fut apportée d'Emberton par le Rév. Mess. Gendreau qui nous quitta le soir même de notre arrivée à Emberton, sans s'en aller à Cookshire le lendemain, jour de la Fête Dieu. Le premier soir que nous avons

passé dans la forêt, le sommeil nous vint plus ou moins grâce aux hurlements continuels et lugubres des hiboux excités, sans doute par le tapage que nous avions fait en arrivant et surtout attirés par le grand feu qui pétillait près de notre cabane.

Le lendemain, 16 juin, jour de la Fête-Dieu, vers 8 h., le Rév. Messire Chartier célébrait les saints mystères sur l'autel que nous avions érigé dans notre camp. Les explorateurs de Bagot s'étaient rendus pour assister à la messe, ainsi que les employés catholiques de la mine d'or. Un pain fut béni et distribué comme dans nos vieilles paroisses ; et une collecte, faite pour acheter le premier objet de culte de la future chapelle, rapporta une assez jolie somme. Le Rév. Messire Chartier adressa quelques mots de circonstance qui firent une impression sensible sur cette assistance, composée d'une dizaine de personnes.

Jamais à ma connaissance une messe n'a été célébrée et entendue avec autant de piété et de recueillement. Il ne convient pas de retracer ici les émotions que produit dans le cœur le spectacle auquel nous assistions. Nul doute que les prières ferventes qui s'élevèrent en ce moment ne soient exaucées et que le ciel ne bénisse la noble entreprise de notre société.

Comme l'endroit où nous étions sera, selon toute probabilité, le site futur d'une église et d'un village nous l'avons appelé "Chartierville" en l'honneur du Rév. Messire Chartier, qui en était à sa première démarche comme agent de Colonisation.

Après la messe nous partîmes pour explorer la partie Est du Canton. Le tracé du chemin Verchères fut suivi jusqu'au poteau marqué 5 et 6.

Les lots 12 et 11 dans le 1er rang sont bons. Le dernier est composé de terrain d'alluvion couvert d'aune et traversé par une rivière que nous avons appelée "Rivière Chalifoux." A partir du No. 9, 1er rang, à la ligne de Chesham le sol est avantageux à coloniser.

Nous descendîmes sur le lot 6 jusqu'à une rivière qui traverse le premier rang vers la moitié des lots. La qualité du sol nous a paru assez bonne à la profondeur des lots qu'à la frontière. Cette rivière fut appelée "Rivière Brodeur."

Des bords de cette rivière nous regagnâmes le chemin Verchères et nous continuâmes en droite ligne vers le 3ème rang, entre les lots 5 et 6 du 2ème rang. De Chesham au lot 7 inclusivement, dans le 2ème rang, le sol est bon. Les lots 6 et 7 à leur extrémité sud sont couverts de chaussées de castor construites avec une étonnante habileté sur une petite rivière qui a été nommée "rivière aux Castors."

Rendus à la ligne entre les 2ème et 3ème rangs, nous nous dirigeâmes vers l'ouest en suivant cette ligne. Au lot 8, il y a un bon pouvoir d'eau sur la rivière Chalifoux. Sur les Nos. 9, 10, 11 et 12 le sol est pauvre à l'endroit où nous passions, c'est-à-dire entre les 2e et 3e rang. Sur le No. 12 il y a une ravine d'environ 80 pieds de profondeur au fond de laquelle coule un ruisseau. Jusqu'au lot No. 18 le sol est inférieur ; mais il est probable qu'à la profondeur des terres le sol est plus riche ; nous avons été amenés à cette conclusion par ce que nous avons vu du lot No. 18, 2ème rang. Au

cordon entre les 2ème et 3ème rangs, ce lot 18 est d'une maigre apparence : cependant l'ayant parcouru dans toute sa longueur pour retourner au camp nous avons constaté qu'il est un des meilleurs lots de toute notre réserve, quoiqu'à chacune de ses extrémités il n'annonce rien de bon.

Nous sommes arrivés à Chartierville, le 16 au soir vers 7 1/2 heures. Ceux qui étaient restés au camp avaient fait une chaussée dans la rivière Tétéreau avec des poutres coupées par les castors et avec l'écorce de notre fameux bouleau.

Le courant arrêté par cette digue forma un bassin dans lequel ils prirent une soixantaine de truites qui servirent à nous faire observer le vendredi qui tombait le lendemain.

Après avoir assez bien reposé, nonobstant le vacarme des hiboux, dont le nombre augmentait de nuit en nuit, nous sommes partis le 17 Juin au matin pour visiter la partie ouest du canton et revenir à la mine prendre la route de St. Hyacinthe. Avant notre départ de Chartierville une croix fut bénie et plantée le long du chemin Verchères, et un récit détaillé de tout ce qui s'était passé fut écrit sur un parchemin formé d'écorce de notre bouleau, signé par nous tous et affiché sous notre cabane.

Après avoir rassemblé notre bagage, nous quittâmes notre camp pour revenir sur le tracé du chemin Verchères jusqu'au lot 23, où commençait notre chemin plaqué. Ici nous nous divisâmes en deux bandes. L'arpenteur, M. Brodeur et moi continuâmes l'exploration et le reste de l'expédition prit de suite la route de la Mine avec tout le bagage.

Rendus au poteau 25 et 26 sur le chemin Verchères, nous sommes remontés jusqu'au 3ème rang. Après avoir atteint le cordon entre les 2ème et 3ème rangs, nous suivîmes ce cordon jusqu'au lot 31, où il nous a fallu monter une montagne qui couvre, avons-nous cru, environ 5 à 6 acres à la profondeur des lots 31 et 32. De cette hauteur on a un magnifique point de vue au Nord. Nous avons ensuite suivi la ligne entre les lots 31 et 32 jusqu'au chemin Verchères, que nous avons parcouru de nouveau jusqu'au poteau 26 et 27. De ce dernier endroit nous sommes montés entre les lots 26 et 27 jusqu'à la ligne de Ditton.

Les lots 26, 27, 28, et 29, dans le 2ème rang, quoique d'une mauvaise apparence le long du chemin Verchères, sont néanmoins propres à la colonisation, vu la bonne qualité du sol en gagnant la profondeur. Les lots depuis 31 à 36 dans le même rang sont de bons lots.

De la profondeur des lots 26 et 27 dans le premier rang, nous avons suivi la ligne de division entre Emberton et Ditton jusqu'au chemin plaqué que nous suivîmes jusqu'à la Mine. Les lots 28, 29 du premier rang d'Emberton nous ont paru pauvres. Les lots 22, 24, 25, 26, 27 sont bons le long de la ligne de Ditton.

Nous avons été d'opinion que le 3e. rang, que nous avons étudié toutefois sans le parcourir, renferme les meilleures terres du canton.

Le 4ème rang est montagneux, mais bien boisé ; ce sera une magnifique réserve de terres à bois.

Le bois dans Emberton est très-clair et très-

élevé. Le sol est généralement accidenté, sans être ni montueux, ni trop rocheux. Il est parsemé de sources et de petits ruisseaux, qui fournissent une eau excellente; et il requerra ni décharges, ni fossés pour s'égoutter.

Nous n'avons guère rencontré de gibier mais il abonde dans le canton, si nous en jugeons par les nombreux campements de chasseurs que nous avons vus; nous avons remarqué des traces fraîches d'originaux et de chevreuils en plusieurs endroits. Une inscription en caractères rouges sur un arbre, constate qu'un nommé William Stone a tué quatre originaux en octobre 1867.

Les espèces de bois qui dominent sont le mélèze, le hêtre, l'érable, le sapin et une espèce d'épinette jaune très-élevée, droite et dépourvue de branches jusqu'à une grande hauteur.

La Société ne peut que se féliciter d'avoir choisi des terres dans ce canton.

Vendredi, le 17 juin, à 3 h. P. M., nous disions adieu à la mine d'or et à ceux qui l'exploitaient; et, suivant la même route qu'en allant, nous étions rendus samedi le 18 à Coaticook vers 6 h. P. M., après avoir jeté un coup d'œil sur les merveilles de la ferme Cochrane, à Compton. Avant de quitter Coaticook, les explorateurs des deux sociétés se réunirent chez le Révd. Messire Chartier, où les conclusions suivantes furent adoptées:

Les cantons de Ditton et Emberton sont réellement avantageux pour la colonisation, et propres à former de bons centres de population; les sociétés de colonisation No. 1 de St Hyacinthe et de Bagot trouveront dans la partie de ces cantons qui leur est réservée ce qu'il faut pour rencontrer les fins qu'elles désirent obtenir.

Les explorateurs d'après l'examen du sol et d'après les informations prises auprès des cultivateurs avoisinant ces cantons, sont d'opinion que les terres sont riches et fertiles.

Le terrain est sain et généralement en pente douce; la forêt sera peu coûteuse à défricher, attendu que le bois est clair.

Les explorateurs sont d'opinion que des colons devraient être dirigés sur ces terrains le plus tôt possible.

Je ne puis terminer ce rapport sans offrir, tant en mon nom, qu'en celui des explorateurs, un mot de remerciement à toutes les personnes dont nous avons éprouvé la bienveillance durant notre excursion. Je dois mentionner particulièrement le Rev. Messire Chartier, le Rev. Messire Gaudreau, et M. Pope, représentant du comté de Compton.

M. Lippé, notre arpenteur, a aussi droit à notre reconnaissance. M. Lippé a été précieux pour nous. Il joint à la qualité d'habile et infatigable arpenteur, celle de parfait gentilhomme. Nous ne saurions recommander un homme plus compétent que lui, sous tous rapports, à ceux qui veulent explorer et étudier les Cantons de l'Est.

J. A. CHICOINE,

Secrétaire-Trésorier.

St. Hyacinthe, 20 juin 1870.

Cette expédition eut l'effet désiré. Les explorateurs, enchantés de la beauté du pays qu'ils venaient de visiter et

convaincus des ressources immenses qu'il offre à la colonisation, réveillèrent l'opinion publique. Et comme preuve de la confiance qu'on reposait dans leurs récits, une souscription fut ouverte en faveur de la Société et atteignit \$300.00. Cette somme, doublée par l'octroi du gouvernement, mit la société en possession d'un capital de \$600.00.

Il fut décidé d'employer ces deniers au défrichement sur différents lots, afin d'offrir aux premiers colons qui viendront s'établir dans Emberton des morceaux de terre faite capables de leur fournir une partie du nécessaire. Mais vu l'absence de voies de communication, la société fut obligée d'ajourner le commencement des travaux de colonisation; ce n'est que vers le premier Novembre dernier que, grâce à l'activité avec laquelle votre Département a poussé l'ouvrage sur les deux chemins qui sillonnent maintenant la forêt d'Emberton, nous avons pu commencer le défrichement.

Ces deux chemins qui doivent être d'un si puissant secours à l'établissement de notre canton, sont le chemin Verchères et celui qu'on est convenu d'appeler: chemin St. Hyacinthe.

Le chemin Verchères part des derniers établissements dans le sud de Newport, traversera quand il sera complété, le canton d'Emberton dans toute sa longueur et ira rejoindre un autre grand chemin de colonisation dans le canton de Chesham. Outre qu'il servira de chemin de front au premier et deuxième rang d'Emberton, il mettra nos colons en rapport avec ces braves canadiens des Etats-Unis, qui sont à s'établir en si bon nombre dans Chesham et aussi avec les paroisses qui devront se former avant longtemps dans la région du beau lac Mégantic. Il ne reste plus qu'une couple de milles de ce chemin à construire pour qu'il offre aux colons, qui se fixeront dans Emberton, une voie directe et avantageuse jusqu'à Sawyerville. Pour se rendre à Sawyerville, du milieu du canton d'Emberton, on suivant le chemin Verchères, on parcourt une distance de 6 lieues. Sawyerville possède un moulin à farine, un moulin à carder la laine, un moulin à scie, plusieurs magasins, des charbonniers, des ferblantiers, etc. En attendant qu'il y ait un village à Chartierville, les colons n'auront donc que 6 lieues à parcourir, par un beau chemin, pour se rendre à cette im-

portante place d'affaires, et de Sawyerville, il n'y a que deux lieues pour se rendre à Cookshire, qui est le siège du bureau d'enregistrement, de la Cour de Circuit, et où il y a une jolie église catholique et un missionnaire résident. De l'endroit appelé Chartierville, dans Emberton, et qui est à peu près le centre du canton, il y a, en passant par le chemin Verchères, 12 lieues pour aller à Lennoxville, station du Grand-Tronc la plus rapprochée.

Le chemin St. Hyacinthe part de la mine d'or dans le neuvième rang de Ditton, traverse le dixième rang de ce dernier canton ainsi que le premier rang d'Emberton et va joindre le chemin Verchères. Il suit à peu près le chemin *plaque* par nos explorateurs lors de leur visite. Ce chemin sera d'une très grande utilité aux colons d'Emberton: il les mettra en communication avec la Mine et aussi leur donnera accès au moulin à scie situé à un mille au nord-est de la mine. D'ici à ce que les beaux pouvoirs d'eau qui abondent dans Emberton soient exploités, le voisinage de ce moulin à scie est précieux pour nos colons; n'étant qu'à quatre milles du centre de notre canton, et un bon chemin y conduisant, ils pourront y trainer leur bois très-promptement. Le chemin St. Hyacinthe facilitera de plus les relations de nos colons avec ceux de notre société sœur, la société de colonisation No. 1 de Bagot, dont l'établissement dans Ditton fait déjà naître de si belles espérances, grâce au zèle des membres du clergé du comté de Bagot, et au dévouement, aux sacrifices de P. S. Gendron, Ecr., M. P., le digne Président de cette dernière société.

Nous osons, M. le Ministre, vous suggérer de faire continuer, dès l'été prochain, le chemin St. Hyacinthe en droite ligne à travers au moins le deuxième rang, afin de permettre aux colons de se fixer au plutôt sur les belles terres du troisième rang. Plus tard, il est probable que ce chemin sera conduit jusqu'à la ligne provinciale, afin de mettre cette partie du pays en rapport avec le Nord de l'Etat du New-Hampshire, où des établissements sont à se faire autour des lacs qui forment la source principale de la Rivière Connecticut, et dont le premier, le lac Sophy, n'est qu'à 14 arpents de la frontière. D'autant plus qu'il paraît y avoir un passage bien praticable en été

endroit, dans la chaîne de montagnes qui constitue la hauteur des terres.

Comme nous venons de le dire, nous avons, vers le premier Novembre dernier, c'est à-dire aussitôt que les chemins l'ont permis, fait commencer les travaux de défrichement; le Rév. Messire Gendreau, cet ami zélé et dévoué de la colonisation, a bien voulu en assumer la surveillance. Déjà 16 acres de terre ont été abattus et seront prêts à être ensimencés au printemps prochain; c'est alors seulement que nous commencerons le défrichement sur un grand pied; les voies de communication qui ont été ouvertes vont nous permettre d'y transporter des provisions en abondance, et surtout nous espérons avoir des colons résidents, à qui nous ferons gagner l'argent que nous avons à notre disposition.

Comme encouragement aux premiers colons qui voudront se diriger dans Emberton, nous leur offrons de les employer, de préférence à tous autres, aux travaux de défrichement et même nous leur donnerons pour le temps et de la manière qu'il sera convenu dans chaque cas, la récolte à leur profit, sur les lots autres que ceux sur lesquels ils s'établiront eux mêmes. Ces lots sont destinés à des colons qui ne veulent aller s'y établir que plus tard et la société s'est réservée le droit de disposer ainsi de la partie défrichée au profit des colons qui iront y résider de suite. Ainsi pour le printemps prochain, tout homme recommandable qui voudra aller s'établir dans le canton pourra, en s'adressant personnellement au Secrétaire-Trésorier, obtenir à son profit la récolte, pour au moins une année, des 16 acres défrichés. Cet homme et tous ceux qui veulent devenir colons pourront prendre pour eux-mêmes un lot avantageux parmi ceux réservés à la société. Outre les salaires que nous ferons gagner à ces personnes par le défrichement, la continuation des travaux du gouvernement sur le chemin Verchères, dont il reste plus de 15 milles à faire, sera encore une bonne occasion pour elles de faire de l'argent.

Enfin nous n'avons pas l'intention de faire ici de la réclame en faveur de notre entreprise, car nous avons la certitude que nos compatriotes ont déjà pesé les immenses avantages que le canton d'Emberton, comme d'ailleurs les cantons voisins, offre en ce moment à tous ceux qui veulent s'établir. Un honorante membre du Con-

seil Législatif semblait se plaindre dernièrement de ce que notre société avait pris les plus belles terres de ce canton. En effet, nous avons de belles terres dans notre réserve; mais pour qui les possédons-nous ces terres? Pour le premier colon qui voudra s'établir dessus. La loi, comme nos intentions, nous empêchent de tenter aucune spéculation. Notre unique ambition, c'est le promouvoir le défrichement de ces terres jusqu'à aujourd'hui incultes et improductives et qui ne demandent que des hommes courageux pour devenir les champs fertiles.

La bonne qualité du sol, les bons chemins qui conduisent maintenant aux grands centres, les chemins de fer projetés dont les tracés ne passent qu'à quelques milles d'Emberton, voilà certains avantages qui nous font espérer qu'avant peu la forêt de ce canton aura disparu pour faire place à une jolie paroisse canadienne, et que l'autel rustique, érigé par nos explorateurs à Chartierville, fera bientôt place à un temple digne de l'auguste sacrifice qui fut célébré pour la première fois dans cette partie reculée du pays, le 16 Juin 1870.

Oui, M. le Ministre, comptant sur l'appui et la protection que nous n'avons cessé d'éprouver de votre Département, nous ambitionnons de faire notre faible part dans le travail si noble, si patriotique de la colonisation. Puisse le succès couronner nos efforts!

Nous terminons en vous soumettant l'état suivant:

R E C E T T E .

Souscription pour l'année 1869	\$300 00	
Ostroidu gouvernement do	300 00	
Collecte faite à Chartierville,		
le 16 juin 1870, et remis:		
au Sec.-Trésorier.....	1 31	
Intérêts sur argent déposé	2 29	
		\$603 03

D É P E N S E .

Frais de l'exploration d'Em-		
berton en juin 1870.....	\$23 37	
Frais d'administration.....	23 79	
Payé au Rév. Messire Gen-		
dreau à compte de défriche-		
ment.....	120 00	
En dépôt à la Banque d'Épar-		
gne de la cité et du district		
de Montréal.....	400 25	
Montant entre les mains du		
Sec.-Trésorier.....	21 25	
		\$603 03

Nous sommes heureux de pouvoir vous transmettre le certificat ci-joint qui constate le montant si satisfaisant de la souscription pour 1870: nous

espérons que vous voudrez bien nous accorder l'aide auquel ce résultat nous donne droit de prétendre.

Je tout humblement soumis.

F. TETREAU PRÉ.

PRESIDENT.

J. A. CHICOINE.

SEC.-TRÉSORIER.

St. Hyacinthe 29 Déc. 1870.

C E R T I F I C A T .

Nous, soussignés, Vice-Président et Secrétaire-Trésorier, certifions qu'il y a actuellement entre les mains du Secrétaire-Trésorier de la Société de Colonisation Numéro un de St. Hyacinthe, la somme de trois cents piastres qui est le montant des souscriptions payées par les membres de cette société pour l'année courante, que cette somme se compose d'espèces et de billets de banque ayant cours en cette province, et non point de billets promissoires ou autres valeurs, et qu'elle a été payée de bonne foi sans réserves, ni conditions quelconques et est destinée à être employée aux fins de " l'acte des sociétés de Colonisation. "

HENRY BARBEAU,

VICE-PRESIDENT.

J. A. CHICOINE,

SEC.-TRÉSORIER.

Assermenté devant moi,
à St. Hyacinthe, ce
vingt-huitième jour
de Décembre mil
huit cent soixante et
dix.

R. ST. JACQUES,
JUGE DE PAIX.

STATISTIQUES EUROPEENNES.

Au moment où l'Europe est menacée d'une crise universelle, il est bon de se former une opinion assez exacte des conditions économiques de ce vaste continent. On lira sans doute avec un certain intérêt les données suivantes, qui montrent les conséquences matérielles d'une guerre européenne.

D'après Reden, en 1850 l'Europe renfermait 266,000,000 d'habitants; c'est-à-dire 74 par mille carré de son territoire. Quant à la densité de la population respective de chaque pays, elle est comme suit; pour chaque mille de territoire:

Belgique	409
Royaume de Saxe.....	353

Angleterre	332
Duché de Hesse	266
Pays-Bas	260
Irlande.....	203
Allemagne centrale	200
Italie	149
Autriche	180
France	176
Bavière	154
Espagne	89
Russie	30
Suède.....	20
Norvège.....	11

L'augmentation annuelle de population en Europe varie de 0.5 à 1.2 pour cent. Elle est de 1.43 dans la Grande-Bretagne, de 1.16 en Prusse et de 0.59 en France.

L'usage des boissons se fait dans les proportions suivantes pour chaque individu :

Gallon.....	Vin	Bière	Liq alcool.
France.....	15	9.07	1.75
Angleterre	1.6	48.49	3.06
Prusse	4.00	13.11	13.14
Wurttemberg	7.00	47.03	2.00
Bavière.....	2.50	71.25	4.00
Saxe	2.50	21.04	6.00

La consommation des comestibles se fait dans cette proportion :

Minots de céréale	livres de viande
France.....	9.36
Angleterre	8.58
Prusse	6.24
Bavière	8.97

La quantité de comestibles annuellement consommée en Europe peut se résumer ainsi :

Viande lbs	6,000,000,000
Bouurre "	5,000,000,000
Fromage "	2,000,000,000
Café "	2,400,000,000
Thé "	70,000,000
Sucre "	7,000,000,000
Lait gallons "	22,500,000,000
Vin "	2,160,000,000

Pour rencontrer toutes ces dépenses et subvenir aux besoins de leur existence, les nations européennes ont un revenu annuel de \$1,324,832,394, faisant pour chaque individu

En Angleterre.....	\$9.57
" France.....	8.26
" Prusse	4.00
" Autriche.....	3.06
" Suisse.....	2.51

Avant la guerre de Crimée et celles qui l'ont suivie, la dette de toutes les nations européennes se montait à \$9,264,240,000, faisant pour chaque personne \$35.38 ; mais ce chiffre a été porté depuis à \$15,000,000 et il atteindra

probablement \$18,000,000,000 quand la guerre actuelle sera terminée.

Les valeurs monétaires de l'Europe sont estimées à \$4,000,000,000 et les frais annuels encourus pour l'entretien des armées en temps de paix à \$3,000,000.

Relativement aux productions de toutes les nations européennes, elles se répartissent comme suit :

Quantité	Valeur
Fer [quint]. 35,700,000	\$128,376,000
Cuivre " 500,000	11,520,000
Plomb " 1,330,000	4,795,200
Etin " 94,000	2,635,200
Mercuré" 23,400	1,677,600
Charbon" 536,500,000	96,500,000
Sei " 53,300,000	48,240,000
Souffre " 22,500	118,400

A cela, il faut ajouter les produits des animaux, dont voici le

Nombre	et la valeur.
Chevaux	27,000,000 \$775,470,000
Bêtes à cornes	80,000,000 864,720,000
Montons	191,000,000 687,600,000
Anes.....	1,800,000 12,600,000
Chèvres.....	16,800,000 36,450,000
Cochons	37,500,000 108,240,000
Mulets	800,000 17,160,000

On estime à \$2,502,110,000 la valeur de tous les animaux et à \$323,396,400 la valeur des produits du sol que nous avons énumérés plus haut. Au moyen de toutes ces ressources, il se fait en Europe une somme de commerce annuel évaluée à \$5,000,000,000. De ce commerce, la Grande-Bretagne accapare 30 pour cent, l'Allemagne 26, la France 14, la Hollande 5, la Russie 4 et la Belgique 3.

Telles sont en résumé les conditions économiques du vaste continent que la guerre menace de ses désastres. Pour peu que les choses se compliquent, la France et l'Angleterre pourraient bien perdre les premiers rangs qu'elles occupent aujourd'hui : leur sort est identique.

Vous, tous qui vous occupez de la culture des champs et des jardins, voulez-vous lire un journal instructif et amusant tout à la fois, un journal qui contient une foule de renseignements sur la manière de bien tenir une ferme et d'en tirer le plus de profit possible, abonnez-vous à l'*Agriculturist*, dont nous venons de recevoir la livraison de janvier 1871. Cette revue mensuelle, de 15 pages, ornée de belles gravures, se publie à New-York, chez Orange Judd and Co., 245 Broadway, et ne coûte que 1 piastre 50 centins par an.

TRAVAUX DU MOIS DE JANVIER.

Janvier est un des mois les plus froids de l'année. On profite des beaux chemins pour faire les charrois nécessaires dans une culture ; on transporte le bois de chauffage, les engrais on conduit les produits au marché ; c'est également pendant ce mois que l'on se pourvoit de matériaux de bâtisses, si l'on a quelque construction à faire le printemps prochain.

Si le temps empêche les attelages de sortir, on occupe les forces de la ferme à différents travaux tels que hachage de la paille et du foin, réparation des instruments et harnais, battage des grains, triages des semences, etc.

Revue des fourrages.—On fait, pendant ce mois, la revue des fourrages de toute espèce que l'on possède ; on compare la quantité obtenue dans cette revue avec le nombre d'animaux que l'on doit nourrir, et le nombre de jours qui doit s'écouler jusqu'au commencement du pâturage. Les résultats de cette comparaison nous montreront si la qualité de fourrage est assez forte pour qu'on puisse continuer à donner les mêmes rations au bétail ; ou si l'on doit augmenter ou diminuer ces rations ; si l'on peut acheter quelques têtes de bétail ou vendre les fourrages ; si au contraire on se trouve dans la nécessité d'acheter des fourrages ; si au contraire quelques animaux. Dans l'une ou l'autre de ces alternatives il vaut mieux prendre une décision à présent que plus tard.

En général dans les localités éloignées des villes il n'est pas avantageux de vendre ses fourrages ; car c'est par eux que l'on fabrique les engrais nécessaires à l'amélioration et à l'entretien de la fertilité de la terre. Il n'est pas recommandable non plus de soumettre ses bestiaux à un régime de misère, à moins de circonstances incontrôlables. Et le cultivateur doit savoir prendre à l'avance ses précautions à cet égard.

Dans le cas de disette acheter des fourrages si on le peut ; et dans celui d'abondance acheter des animaux s'ils ne sont pas trop chers : voilà les deux alternatives ordinairement les plus avantageuses. L'exploitant ne doit pas penser seulement au présent il doit en même temps préparer les choses afin d'augmenter ses succès futurs.

Battage des grains - On continue actuellement le battage des grains en ayant soin de battre pendant les froids secs les graines qui se séparent difficilement telles que les graines de trèfle l'avoine javalée ou reutrée humide; car c'est dans les temps secs et froids que ces battages se font le mieux.

On peut en ce moment déterminer, avec assez de certitude le nombre de minots de grains que l'on obtiendra de ce qui reste encore de gerbes à battre en se basant sur le rendement moyen obtenu jusqu'au présent par chaque cont de gerbes. Il faut bien entendu allouer une certaine part pour les dégâts causés par les rats et les souris. On saura ainsi ce qu'il nous reste encore de grain à vendre ou à employer.

Dépôts de fumier.—Si l'on prévoit une trop grande accumulation des travaux de culture au printemps on commence à transporter les fumiers dans les champs de patates de betteraves, de navets etc, mais on devra déposer ses fumiers en gros tas.

Ces tas ne seront pas déposés sur la neige, parce que les endrois qu'il occuperaient seraient prêts à être labourés bien plus tard que le terrain environnant. Alors, pour éviter ce retard, on enlèvera toute la neige jusqu'à la terre nue; puis on déposera les fumiers sur ces emplacements, en ayant soin d'en élever les côtés bien verticalement jusqu'à la hauteur d'au moins six pieds.

Bétail.—Dans ce mois, si les chevaux ont peu d'ouvrage à faire, on réduit leur ration tout en leur permettant de se remplir convenablement l'estomac; pour cela, on leur retranchera l'avoine et on la remplacera par du foin et des carottes ou des patates cuites. L'eau ne devra leur être donnée qu'après un séjour de quelques heures dans l'écurie.

Les logements des chevaux doivent être parfaitement clos, sans cependant intercepter ni l'air, ni la lumière; car, si, d'un côté les chevaux craignent les courants d'air, de l'autre ils aiment un air pur et une lumière suffisante. D'ailleurs, dans une écurie complètement fermée et dont l'air est stagnant, il se conserve toujours une forte humidité qui rend les chevaux plus sensibles aux refroidissements. Il est donc avantageux de pourvoir des écuries de bons ventilateurs.—J. D. S.

Cazette des Campagnes

—00—

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

Comme l'hiver approche, nous donner de sages et humains conseils à ceux qui ont la cruelle habitude de mettre dans la bouche de leurs chevaux des mors gelés. Tout le monde a dû remarquer quand le thermomètre marque 12 à 15 degrés de froid, les efforts que font les pauvres chevaux pour pas se laisser brider. Souvent, n'en comprenant pas la raison, le grossier et brutal palefrenier ajoute une autre brutalité à la première en les assommant de coups, et les force à prendre entre leurs mâchoires un morceau de fer qui non seulement leur gèle la langue et les parois de la bouche, mais leur cause souvent des ulcères plus ou moins graves.

Pour remédier à cet inconvénient on peut se servir d'un mors de cuir au lieu d'un mors de fer. Si on ne peut pas se procurer cette espèce de mors, on peut en couvrir un en cuir et diminuer ainsi de beaucoup la souffrance de l'animal.

On couvre le mors avec des lanières de cuir ordinaire ainsi que la partie du norion qui touche à la bouche, mais de telle manière que la surface en soit aussi unie que possible. Cependant, comme les mors en cuir coûtent très-peu, il vaut mieux en faire faire pour l'hiver et les remplacer au printemps par des mors de fer.

Si quelqu'un veut faire une expérience convaincante de l'effet d'un morceau de fer glacé sur la langue et le palais, qu'il l'essaie sur sa propre langue, et si cette dernière n'est pas trop corchée, il nous en dira des nouvelles.

Le recensement de 1870 constate que la population des Etats Unis est actuellement de 38,281,304 âmes. L'augmentation depuis le recensement de 1860, est de 7,147,319 âmes et ce sont les Etats de l'Ouest qui ont fourni le chiffre le plus élevé. Dans ces états, l'augmentation a été de 3,902 786 âmes.

On dit que la Banque de Montréal a reçu un approvisionnement suffisant de petites pièces d'argent et que les billets de 25 cts. vont être retirés de la circulation.

Le rapport officiel de l'agence pour la coupe des bois dans le district des Trois-Rivières constate que dans les vallées du St. Maurice, des rivières Battacas, Ste. Anne, Maskinongé

et du loup, il a été coupé pendant l'année dernière 345,814 billots de pin et 129,110 billots d'épinette, en tout 474,924 billots.

Nous accusons réception de l'*American Stock Journal*, livraison de Décembre, 1870. Ce journal, publié dans l'intérêt des cultivateurs contient une foule de matières et de renseignements sur l'agriculture et surtout sur les animaux de race améliorée. Il coûte seulement 1 piastre par année. Adressez à N. P. Boyer, & C., éditeurs, Par Resbury, Chester County, Pa.

En dépit de la lune, du soleil, et aussi des prophètes, la fin du monde est passée et nous vivons encore! Plaise au ciel que tous les habitants de notre globe soient aussi bien portants que nous le sommes à St. Hyacinthe. Pas la moindre noirceur, pas le plus petit trouble dans l'air, pas un tremblement sur la terre; c'est à désorienter les astronomes les plus habiles. Peut-être que tout n'était pas prêt, et que la partie est seulement remise. Attendons.

Mardi dernier, sur le marché de St. Alban, le beurre s'est vendu de 35 à 33 cts. la livre suivant la qualité.

Le prix de l'orgue de Lévis qui passe pour le plus puissant du Canada est de \$6,800.

On est sur le point d'ouvrir à Tingwick, près de l'église paroissiale, une tannerie dont les propriétaires seraient MM. Roy, Noël et Beaudet.

Monsieur Harvey de Warwick achètera tout l'hiver des dormants pour chemin de fer (slippers) au prix de \$10 le cent.

COLONISATION.—Le Révd. M. Chartier, agent de la colonisation pour les townships de l'Est a reçu une lettre de Biddeford, Maine, écrite au nom d'une société de canadiens-français, s'adressant au Révd. M. Chartier, et lui demandant des informations sur la qualité des terrains entre Sherbrooke et les lacs Aylmer et Mégantic, sur les avantages que le gouvernement donnerait aux colons, et aussi sur l'aide qu'ils pourraient attendre des sociétés de colonisation. Plus de 50 pères de famille, la plupart habitués au défrichement sont prêts à quitter les Etats-Unis pour venir s'établir en Canada, s'ils peuvent obtenir un lopin de terre ou ils seraient tous réunis. Succès à ces compatriotes.

—La quantité totale de bois scié, exporté d'Ottawa depuis le 1er juillet jusqu'à la fermeture de la navigation s'est élevée à cent dix millions de pieds; dont quatre-vingt-sept millions ont été transportés aux Etats-Unis, et vingt-trois millions à Montréal et à Québec.

RÉCENSEMENT.—Aux Etats-Unis, où on était habitué à compter sur une population de quarante millions d'habitants, on vient d'être désappointé. Le dernier recensement n'en donne que trente-huit. C'est pourtant encore une augmentation de sept millions en dix ans. Toute autre que Poncle Sam pourrait s'en contenter.

Nous accusons réception du *Vick's Illustrated Catalogue and Floral Guide* pour 1871. Cette brochure de 66 pages qui devrait se trouver entre les mains de tout horticulteur intelligent, ne coûte que 25 cents. Presqu'à chaque page sont autant de planches représentant des fruits et des fleurs dont plusieurs avec leur couleur naturelle, ainsi que les principaux instruments nécessaires à la culture et à la taille des arbres. Adressez à James Vick, Rochester, N. Y.

Etat donnant les noms de certains chemins de fer qui doivent être construits dans les townships de l'Est, leur longueur, la route qu'ils suivront et le montant octroyé à chacun d'eux.

1^o *International de St. François et Kennebec*, de Sherbrooke aux lignes, via Lennoxville, Newport, Diton, Chesham, et Clinton,—61 milles, 9,150 piastres.

2^o *International de St. François et Kennebec* seconde ligne, via, Eston, Berry, Hampton, Whitton et Duchfield.—64 milles, 9,650 piastres.

3^o *Chemin de fer de Sherbrooke Townships de l'Est et Kennebec*, de Sherbrooke à la Rivière Chaudière, via Westbury, Budswell, Weedon, Sreatfort, et Dorset.—74 milles, 11,100 piastres.

4^o *Chemin de fer de Sorel*, Drummondville et Arthabaska: première section, comprenant Sorel, Grantham, Acton, Roxton, Waterloo et Knowlton,—74 milles 11,100 piastres.

2^e section, Grantham et Arthabaska, 34 milles, 5,100 piastres.

3^e section, Drummondville et Melbourne, 20 milles, 3,000 piastres.

5^o *Chemin de fer de Levis et Kennebec* via St. Henri, St. Anselme et les vallées de la Chaudière et de la Rivière-du-Loup, 90 milles, 12,000 piastres.

Tous ces chemins donnent 423 milles au prix de 61,950 piastres.

En déduisant de ces totaux la seconde ligne de l'International de St. François et Kennebec, soit 64 milles et 9,650 piastres, il reste 349 milles, au coût de 52,300 piastres représentant un capital de 872,500 piastres à Geyo.

Un habitant résidant en arrière de St. Jérôme, arrivait en cette ville à la fin de la semaine dernière avec une charge de grains de lin qu'il vendit de suite et remportant avec lui la jolie somme de \$400.—*Mineur*

Les promoteurs du *Sherbrooke and Magantic Railway* ont l'intention de présenter une pétition demandant l'octroi de 600,000 acres de terre pour aider à la construction de cette route.

Le Dr. A. S. Packard, junior rédacteur de *l'Amérique Naturalist*, de Salem, vient d'être nommé entomologiste d'Etat pour le Massachusetts, par la Chambre d'Agriculture de cet Etat. L'entomologiste d'Etat pour New-York, le Dr. Fitch, a déjà publié 9 rapports sur les insectes de cet Etat; Mr. Riley en est au second pour le Missouri; le Maine en a aussi publié deux, etc. On comprend, chez nos voisins, que c'est un capital fort bien placé, en agriculture, que quelques centaines de piastres pour faire la guerre à ces milliers de petits insectes qui nous enlèvent des millions chaque année.—*Le Naturalist Canadien*

—Le maïs ma. d', à Ottawa, étaient excellents et considérables. Tout s'y trouvait en abondance.

Le beurre en tinette se vendait 20cts, en moule 22cts.

Saindoux, 13cts à 15cts, la livre.

Seif, 8cts, à 10cts.

Le lait \$7 75, \$8 50 et 2 per 109lbs.

Le bœuf 5.50 à 6

Des d. des 75cts à 1,50 chaque

Les oies 45 à 50cts

Poulets 45 à 60cts le couple

Pâtates 40 à 45cts le boisseau

Choux 15cts, à 20cts, chaque

Navets, 35cts le boisseau

Carottes et Panais 60cts

L'avoine 50 et 52cts

Le foin 15 à 17 la tonne

Le bois 3,55 à 4 la cord

Le foin se vend à Arthabaska de \$8 à \$10 le cent bottes.

Le foin se vend aux Trois-Rivières \$10 le cent bottes.

Le foin se vend à Ottawa 17 piastres la tonne. Dans les cantons de l'Est, de 8 piastres à 10 piastres le cent bottes.

RETOUR AU PAYS.—M. Augustin Lemery, antrefois de Drummondville et fixé aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années, vient d'acheter, près de Cookshire, en ce District, une magnifique terre de deux cents acres, sur laquelle il entend voir habiter au printemps. M. Lemery est un bon citoyen et un homme de moyens. En lui la Mission de Cookshire fait une excellente acquisition. M. François Lamothe de l'Etat du Connecticut, vient aussi d'acheter, dans Ditton, en ce District, la propriété de M. H. French,—sur laquelle se trouve l'Hotel de Ditton et de 3,000 acres en superficie,—au prix de \$1,350 comptant, en argent américain par l'entremise du zélé missionnaire de Cookshire, le Rvd. M. Gendreau.

Bonne aubaine pour les Townships que ces vail'lants et riches colons! *Pionnier*.

Le département du revenu Intérieur aux Etats-Unis a institué une enquête sur la manufacture du Champagne Américain.

Voici d'après quels procédés, cette liqueur que des étiquettes attribuent tantôt à Noel Chandon, tantôt à Bœderrer, Etc, est fabriquée chez nos voisins: Une certaine quantité de vin blanc est mêlée à du houblon de Californie dont la fermentation a été arrêté. Cette composition est renforcée par de l'acool puis mise en bouteilles.

Celle-ci sont ensuite chargées d'acide carbonique en y introduisant l'acide sulfurique et du blanc de chaux ordinaire.

Cela donne la moussé et le piquant. Il est plus que probable que la masse du champagne vendu en Canada est de cette qualité.

Nous venons de recevoir le *Peter's Musical Monthly*, livraison de l'année 1871. Cette revue qui devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui cultivent l'art si beau de la musique, contient un grand nombre de chansons, de ballades et de Polkas. Nos remerciements à qui de droit.

Il s'est formé à Québec une société pour la manufacture des instruments d'agriculture. Le capital est de \$25,000 divisé en 500 actions de \$50. Plusieurs des premiers marchands de Québec ont souscrit des parts dans cette Compagnie, entre autres l'hon. M. McGreevy, l'hon. M. Cauchon, le Dr. Larue, MM. Thibodeau, Carrier, Boivin, John Ross, Renaud, P. B. Hall. Les personnes intéressées dans cette entreprise sont persuadées qu'elles peuvent vendre les instruments d'agriculture de 20 à 25 pour cent au dessous du prix actuel.

A Genève, un marchand mit à la porte de son magasin, une affiche ainsi conçue: "On demande un petit garçon." Le lendemain sa femme lui fit un cadeau de deux jumeaux. Vous voyez à quoi servent les annonces.

La glace sur l'Yamaska est très mauvaise, samedi dernier une paire de chevaux et une charge ont été engloutis près de St. Pie.

Mort.—Hier à la prison de Montréal, M. Séraphin Chénette est mort à l'âge de 78 ans. Dans le mois de février dernier, il tua son petit fils Georges Champagne. A l'enquête qui fut tenue par le coroner Jones un verdict "d'aliénation mentale" fut rendu, lequel fut confirmé lors de son procès devant la Cour du Banc de la Reine dans le mois de mars. Tout le temps qu'il fut confiné en prison on le traita avec bonté et il reçut les soins et les attentions que son malheureux état demandait des officiers de cette institution. *Mineur*.

REORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous donnons ci-dessous le résultat des élections des diverses sociétés d'agriculture de la province tel qu'il nous a été communiqué par plusieurs sociétés et tel que nous l'avons trouvé dans divers journaux. Nous espérons en faire un tableau complet dès que les derniers résultats nous seront connus.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

Samedi, avait lieu dans la salle de l'Hotel-de-Ville l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe, afin de désigner les personnes pour les différentes charges de cette société pour l'année 1871. L'assemblée était assez nombreuse. Le président, M. Ant. Maynard, après avoir expliqué le but de cette assemblée, fit la remarque que les membres qui avaient payé leur souscription d'avance avaient seuls droit de vote. On allait procéder aux élections quand M. Delorme, M. P., se leva et demanda la permission d'adresser quelques paroles. Il se plaignit de ce que les trois plus florissantes sociétés d'agriculture de la Province, savoir : celles de St. Hyacinthe, de Bagot et de Rouville, n'avaient personne pour les représenter au Conseil. "Depuis que M. Campbell, dit-il, a offert sa resignation qui a été acceptée, M. Archambeault n'a pas encore jugé à propos de le remplacer." Il blâma aussi les nouveaux règlements n'accordant des prix qu'aux formes les mieux tenues; et exigeant surtout que ces formes soient partagées en six ou dix parties, dont une en légume si nous nous rappelons bien. M. Delorme trouve cela absurde puisque aucun cultivateur ne peut faire assez d'engrais pour fumer douze, ou même six arpents de terre.

Un certain nombre, dans la salle, ayant ensuite désigné les personnes qu'on croyait propres à remplir les charges de la société, les noms de ces personnes furent mis aux votes. M. Maynard avait au préalable, déclaré qu'il n'accepterait plus la charge de président, tout en promettant de favoriser la société de tout son pouvoir.

Voici les noms de ceux qui furent élus :

Président.—M. J. Bto. Michon, La-Présentation ;

Vice-Président.—M. Calix Gaucher, de St. Damase ;

Sec.-Trésorier.—M. J. O. Guertin, Directeurs.—MM. Rémi Gauvin, de St. Hyacinthe, Jean Gailbôrt de St. Barnabé, Patrice Lussier de St. Charles, Cléophas Blanchette de Laprésentation, Xavier Lussier de St. Denis, Jacques Bourbonnière de St. Hyacinthe le Confesseur, J. B. Laflamme de St. Damase et Pierre Valérien de St. Jules.

Après l'élection, M. Delorme dit qu'il espérait que les souscriptions et les dons des amis de la société permettraient d'avoir une exposition l'automne prochain. Il promit que la société n'aurait pas moins de 100 piastres de sa part, ce qui est très-généreux. Il pense, avec raison, qu'une exposition où sont apportés les produits de la laiterie, du métier, etc., est ce qu'il y a de mieux pour encourager la femme qui est l'âme du ménage. A sa demande, une motion fut ensuite proposée pour aviser, de concert avec les comtés de Bagot et Rouville, aux moyens d'avoir un représentant au Conseil d'Agriculture. Puis l'assemblée se dispersa, après avoir voté des remerciements aux officiers sortant de charge.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PORTNEUF.

A une assemblée générale les membres de la Société d'Agriculture du comté de Portneuf, tenue au Cap Santé le 31 décembre dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs pour l'année 1871.

Président, —P. La Rue, Ecr., M. A. L. Vice-Président, —F. X. Fronotte, Ecr. Secrétaire-Trésorier, —A. D. Hamolin.

Directeurs, —MM. Ls. Dussault, Fabien Drolet, Norbert Beaudry, Alexis Cayer, Hercule Coletto, Gaspard Rochette, Samuel Paquin, Ls. Leclerc, Isidore Fronotte, Ls. Gariépy, Adolphe Grandbois.

A la susdite assemblée le rapport pour l'année expiré ainsi qu'un état détaillé de la recette et de la dépense ayant été soumis : le tout rencontra l'approbation générale des membres présents. Ci-suit un résumé de la recette et de la dépense pour la satisfaction des membres qui n'ont pu se rendre à la susdite assemblée.

Recette.—Argent disponible pour l'année 1870 \$1003 25.

Dépense.—Achat de grains fourragères et transport \$288.43.

Achat d'un cheval reproducteur \$400.

Achat de deux moucons \$20.

Abonnement des membres de la Société au *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe et postage de ce journal six mois d'avance \$69.

Frais généraux (postage de lettres, etc., affiches, frais de voyage et commission du secrétaire-trésorier \$177.58

Total des dépenses \$955,01; balance à être porté sur la recette de 1871 \$48.24.

COMTE DE SOULANGES.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE SOULANGES.—A une assemblée des membres de cette société tenue le quatorze décembre, les messieurs suivants ont été nommés officiers et directeurs de cette société :

Quiquerand Savouze de Beaujeu, président ; Donal M. Pherson, vice-président ; Geo. H. Dumesnil, secrétaire trésorier ; Abraham Charrest, Gédéon Bissonnette, Emery Chauvette, Antoine Massé, Joseph Favard, fils, Jean-Bte. Laplante, Lafondo et Etienne Latreille, directeurs.

Cette société se trouve avoir en actif, après toutes les dépenses acquittées \$627,82, et aussi un superbe cheval Clyde.

COMTE DE CHATEAUGUAY.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE CHATEAUGUAY.—A une assemblée générale des membres de la susdite société tenue à Ste. Martine le 15 décembre, furent nommés les officiers et directeurs suivants :

L'hon. Ls. Renaud, Président ; Joseph Newland, Vice Président ; E. S. Magnan, Ecr. Sec. Trés. (re-élu) ; James Easton, William Keese (ré-élu) ; Hyacinthe Vallée, Frs Plante, A. A. LePailleur, Ecr. Antoine Hébert fils, et Siffroy Marcile, directeurs.

La susdite société le 21 janvier 1867 se trouvait en dette de \$1264 et rien en main, depuis elle a payé \$1363,45 et a maintenant en main \$636,40 et un étalon Percheron de couleur noire, pour lequel elle refuse \$2,000, signe de progrès.

COMTE DE JACQUES-CARTIER.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE JACQUES-CARTIER.—A l'assemblée générale annuelle des membres de la Société d'Agriculture de ce comté tenue le 31

décembre dernier les personnes suivantes ont été nommées officiers pour l'année 1871.

Président Alex Sommerville, écrivain, Lachine ré-élu; Vice Président Benjamin Lafebvre écrivain; Sec-Trés. N M Lecavalier écrivain, St. Laurent, ré-élu.

DIRECTEURS—MM. Jean Bte. O. Martin, Lachine Andrew Lislop Guillaume Lecavalier Xavier Charette J Bte Meloche Ste. Geneviève et Joseph Deschamps Ste Anne.

COMTE DE ST. MAURICE.

Les élections de la société d'Agriculture du comté de St. Maurice ont eu lieu à Yamachiche, vendredi, le 30 décembre 1870, en l'étude de F. B Milot, N. P. Le résultat a été comme suit: Charles Lajoie, Président. Héli Léonard Héroux, Vice Président. Frédéric—Edouard Milot, Secrétaire—Trésorier. Directeurs—Louis Lami, Olivier Lesieur, Yamachiche; Antoine Gauthier, Joseph Lacerte, St Barnabé; Antoine Garceau, Noël R. Dufresne, Pointe du Lac; Pierre Lacerte, St. Sévère.

COMTE DE CHARLEVOIX No. 2.

A une assemblée générale des membres de la société d'agriculture N. 2, de Charlevoix, tenue le 26 décembre, à dix heures A. M., dans la salle publique de la paroisse de la Baie Saint-Paul, et dûment convoquée dans le but d'élire les officiers et les directeurs de cette société pour 1871, furent élus à l'unanimité:

Samuel Boivin, écuyer, président; Frs. Asselin, écuyer, vice président; M. Thomas Tremblay, séc.-trésorier; Et MM. Pierre Danais, Ephrem Ménard, Fleurent Côté, Marc Fortin, Elzéar Danais, Ovide Boily, Ovide Simard, directeurs.

COMTE D'ARTHABASKA.

L'assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska a eu lieu au village d'Arthabaskaville le vingt-quatrième jour de décembre.

Les personnes suivantes furent élues: Antoine Gagnon, Ecuyer, d'Arthabaskaville, président; Bazile Thérout, fils, Ecuyer d'Arthabaskaville vice-Président, M. Charles James Powell,

L'Arthabaskaville Secrétaire Trésorier. Les directeurs élus sont: MM. Jean-Baptiste Bergeron, St. Christophe; Ag. Bourque, de Warwick; Michel Dowling St. Patrice de Tingwick; Casimir Vallières St. Norbert d'Arthabaska; Prudent Lainesse, St. Albert de Warwick; Olivier Gélinas Ste. Clothide d'Horton; Stanislas Piché, St. Valère de Bulstrode: David Bergeron St. Louis de Biandford: P. Zoël Béliveau St. Paul de Chester; Louis Roy St. Hélène de Chester; Louis Prince St. Eugène de Standfold; Moïse Carignan Ste Victoire d'Arthabaska.

COMTE DE RICHELIEU.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE RICHELIEU.—A une assemblée générale des membres de la susdite société, tenue à Ste. Victoire le trente Décembre, dernier, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus pour former le Bureau de direction pour l'année 1871, savoir: MM. J. A. Dorion, réélu président; Jean-Bte. Nault, réélu vice-président; Clément Harpin, réélu secrétaire-trésorier.

Joseph Lavallée, nommé directeur pour la paroisse de Ste. Victoire; François St. Arnaud pour St. Aimé; Joseph Courcoyer pour St. Robert; Léon Chapdelaine et Pierre Harpin, réélus pour St Ours: Alexis Langevin pour St. Roch de Richelieu, et Pierre Latraverse pour Sorel.

COMTE DE TERREBONNE

L'assemblée des membres de la Société d'agriculture du comté de Terrebonne a eu lieu, au village de St. Thérèse de Blainville, jeudi le 22 Décembre.

Les procédés et comptes de l'année, furent détaillés, expliqués par le Secrétaire Trésorier d'une manière des plus satisfaisantes. Toutes dépenses payées, il reste à la société plus que \$400.

Les messieurs suivants ont été élus: Président L. R. Masson, Ecrivain. Vice Président: Ant. Payement; Secrétaire; A. Séguin; Directeurs; St. Janvier: Felix Forget; Terrebonne; Frs Cadais J. Moody; Ovide Limoges; St. Thérèse: John Hamilton, Frs. Dion, M. Lanergan.

COMTE DE VERCHÈRES, No. 2.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE VERCHÈRES—A une assemblée publique des membres de la Société d'Agriculture no 2 du comté de Verchères tenue à St. Marc, le 19 de dec 1870.

J. R. Brillon, Ecr. N. P. de Belœil fut élu Président de la dite société.

M. Joseph Colette cultivateur de Ste Julie, Vice Présent: Chs Robert, N P. de St Marc Sec-Trés; Et les Messieurs suivant directeurs: Joseph Daigle écrivain marchand de Belœil, Elie Bernard cultivateur du même lieu. Théophile Mongeau, cultivateur de Ste. Julie: Magloire Dansereau, A Flavien Varry, écrivain, cultivateurs, de St. Marc; Amable Archambault Ecr et Flavien Marcotte, cultivateurs de St. Antoine.

COMTE DE L'ASSOMPTION.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE L'ASSOMPTION.—Election de décembre 1870: Président, l'Hon. P. U. Archambault; vice-président, Ulric Deschamps, Ecr; secrétaire trésorier, Alexandre Archambault, Ecr; directeurs MM. Oaulphe Peltier, L'Épiphanie; Phacide Archambault, St. Roch; Hilaire Hurteau, St. Lin; Gédéon Magnan Mascouche; Honoré Bonenfant, Lachenaie; Jean Baptiste Charrier, St Paul l'Ermitte; Joseph Meunier, Repentigny; Ambroise Teller, St. Sulpice; Fidèle Perrault, L'Assomption.

Recette de 1870, \$1,601,55; dépenses 1.370,57; Balance en caisse, \$ 230,98; Cette société possède le magnifique "Percheron" qui a remporté aux deux dernières Expositions Provinciales le premier prix d'une médaille d'argent et pour lequel la dite société refuse \$2,500. Nous invitons les éleveurs de ce pays à profiter des avantages d'un aussi beau cheval. Les conditions sont faciles. S'adresser au Président.

COMTE DE RIMOUSKI.

PRÉSIDENT.—Révd M. F. Laliberté,
VICE PRES.—Ang. Michaud, Ecr.
SEC.—Her. Martin,

DIRECTEURS

Rimouski.—M M. J. B. Martin, Nicolas Pineau, Désiré Bégin, Ste. Luce.—Révd. E. Guilmet, Bic.—Révd M. L. Desjardin, St. Fabien.—M. Oliv. Desjardin, St. Amédée.—M. Abra. Lavie.

COMTE DE BAGOT.

Le 30 du mois dernier il y a eu une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de Bagot, tenue à St. Liboire. Après les détails des opérations et la reddition des comptes qui furent approuvés, les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers et directeurs pour l'année 1871.

Président, — U. Desmarais, Ecr.
Vice-Président, — T. Brodeur, Ecr.
Sec.-Trésorier, — P. S. Gepron, Ecr.
Directeurs, — MM. Simon Vasseur, St. Pio; Ant. Chagnon, St. Dominique; Joseph Ludoux, Ste. Rosalie; Alfred Sicotto, St. Simon; Louis Jarret, St. Hugues; Chs. Marin, Ste. Hélène; Cy. Brodeur, St. Liboire; Joseph Duhamel Upton; Narcisse Bonneau, St. André d'Acton; André Gauthier, St. Théodore d'Acton.

COMTE DE MONTCALM.

L'élection des officiers de cette société a eu lieu le 17 décemb. La votation a donné le résultat suivant:

F. A. Médéric Foucher, président; Louis Beaudry, vice président; L. G. Richard, sec-très.

Directeurs: Narcisse, St Jacques, Joseph Lemire, St. Alexis, David Martin St. Esprit, Ths. Devos dit Joliceur, St. Liguori, Alexis Corsin, Ste. Julien ne, Wm. Copping, Rawdon, Wm. Robinson, Rawdon.

COMTE DE JOLIETTE.

A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de Joliette, tenue le 17 décemb. Le résultat de l'élection des officiers et directeurs est comme suit, savoir: Louis Lévesque, Ecr, Président; G. Delanau-dièro, Ecr, Vice président; Ed. Guilbeau, Sec-Tré; direct MM. F. B. Godin, H. Cornollier, Frs. Trudeau, M. Crépeau, O. Lavoie, F. X. Lasalle, H. Daly, Norbert Laloueur, Ludger Robichaud, Elzéard Lafortune, Xavier Horvieux, Joseph Desmarais.

Recette de l'année, \$1387,35, Dépense, \$1266,45½, En main du Sec-Très. 140,86½.

COMTE DE BERTHIER.

A une assemblée publique des membres de la société d'Agriculture du comté de Berthier, tenue à Berthier,

mercredi, le quatorzième jour du mois de Décembre, les M.M. dont les noms suivent ont été élus pour former le Bureau de Direction de la dite société pour l'année prochaine, 1871, savoir:

E. O. Cuthbert, Ecuier, Président
Frs. Xavier Désy fils, vice-Président.
B. E. Pelland, Ecuier, Sect. Trésorier, et messieurs Pelland, Atechez Monseau fils de Ls. Rémi Désy, Henri Courchain, François Lavallée, Prosper Allard fils, Joseph Tarte, Edouard Mousseau, Directeurs.

COMTE DE BEAUHARNOIS.

Société d'agriculture du Comte de Beauharnois.—Le 15 Décembre Le Bureau de Direction de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois, à élu les messieurs suivants: savoir: John Symons, écr, président, Louis J. J. Bion, écr, Vice-Président; Elie H. Bisson, écr, Sec-Très, David Bening, Pierre Legault, Thomas Watson, Joseph Cardinal, Joseph Goyette, Louis Gervais, écr, et Joseph A. Massé, écr, directeurs.

COMTE D'YAMASKA.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la Société, d'agriculture du comté d'Yamaska, tenue à St. François du Lac, le 19 décembre, les Messieurs suivants ont été unanimement élus officiers de la dite Société: Moe Fortier, écr, Président, Felix Godin, écr, Vice-Président, Victor Gladu, écr, Secrétaire-trésorier, et M. J. B. Commeault, P. Payan, Antoine Proulx, P. M. Deblois, Moïse Desruisseaux, Narcisse Gouin et Charles Lévêque, Directeurs.

COMTE D'HOCHELAGA.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE D'HOCHELAGA.—Voici le résultat de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga, tenue à l'hôtel Jacques-Cartier, le 28 décembre 1870.

Président, Louis Beaubien, Ecr, M.P. P.; vice-président, James Drummond, Ecr.; secrétaire et trésorier, Hugh Brodie, Ecr.; Bureau des directeurs: Alexandre Desmarchais, Ecr.; David Toekhead, Ecr., Joseph Holdsworth, Ecr, Didace Beaudry, Ecr.; Sheldon, Stephona, Ecr. Joseph Delorme, père, Ecr, William Evans, Ecr.

COMTE DE CHAMPLAIN.

A l'assemblée générale annuelle des Membres de la Société d'Agriculture du Comté de Champlain tenue le trente-et-un décembre 1870 en la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, les Messieurs suivants ont été unanimement élus pour former le Bureau de Direction de la dite Société pour l'année 1871,

Président: Hon. J. J. Ross,
Vice-Président: F. Filteau, Ecr,
Sec-Trésorier; Rob. Trudel, Ecr.
Directeurs,—E. Rinfat, Ecr, A. R. Lafèche, Ecr, J. Massicotte, fils Ecr, Jos. Trudel, Ecr, Frs. Trudel, Ecr N. Gagnon, Ecr. Jos. St. Arnaud, Ecr, M. M. Elio Lajoie, Olivier Frigond, O. Montplaisir, P. Lahaie, D. Vivios, et Jos. M. Dontigny.

COMTE DE WOLFE No 2.

Les Messieurs suivants ont été élus Officiers et Directeurs de la société d'Agriculture No. 2 du Comté de Wolfe pour l'année 1871.

J. Picard, M. P. P., Président; Samuel Portor, Vice-Président; J. Z. C. Miquelon, Secrétaire Trésorier. Directeurs: Victor Bourque, Jean Valcourt, Romuald Mameau, Michel Allard, le Wotton; J. B. Gouibout père, François St. Jean, de St. Camille, et O. Désormeaux de St. Joseph de Ham Sud.

COMTE DE COMPTON, No. 2.

A une assemblée des membres de la Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Compton, tenue à Gould, lundi, le 26 décembre 1870, à l'effet de choisir les officiers et directeurs de cette société pour l'année courante, les messieurs suivants ont été élus: Président, Thomas Bonnett; Vice-Président, John Keenan; Secrétaire-Trésorier, A. H. Vaughan. Directeurs, Kenneth McIver, Randall Y. Cowan, Wm. Sanders, Jesse Hunt, Geo. P. Ward, J. B. MacDonald, Donald McLeod, Joseph LeBlanc.

COMTE DE RICHMOND.

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Richmond eut lieu au Palais de Justice, à Richmond, le 30 décembre, et les officiers dont les noms suivent furent choisis pour l'année courante:

Président, I. W. Stockwell, Ecr.
Vice-Président, Chas. Hall, Ecr.; Sec-

Trésorier, John Main, Ecr.; Directeurs, Joseph Pepler, t'ph. Stimson, Wm. Stewart; Nelson W. Smillie, John Shanks, Geo. Silver, et O. C. Williamson.

COMTE DE MISSISQUOI.

A Bedford, le 22 décembre dernier fut tenue sous la présidence de W. M. Macfie, Ecr.; l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Missisquoi.

Le Secrétaire-Trésorier soumit à l'assemblée ses comptes pour l'année qui allait finir, montrant que plus de \$1,000 avaient été payées durant l'année en prix, etc., et qu'une faible balance restait encore dans le Trésor.

Les messieurs suivants furent élus officiers pour l'année courante :

Président, H. B. Streit, St. Armand Ouest; Vice Président, Léonard Johnson, St. Thomas; Secrétaire-Trésorier, George Sulley, Bedford.

Directeurs. — A. Battellor, H. Shultus, Stanbridge; W. P. Carter, G. R. Longeway, Dunham; D. B. Meigs, West-Farnham; James Cruther, Notre Dame des Anges de Stanbridge; E. Ingalls, St. Armand est; John Hunter, Clarencerville.

COMTE DE ROUVILLE.

Société d'Agriculture du Comté de Rouville. — Le 28 du mois dernier il y a eut une assemblée pour l'élection des officiers de la société d'agriculture du comté de Rouville. Après la reddition des comptes qui furent trouvés satisfaisants, les messieurs suivants ont été nommés officiers et directeurs pour l'année courante : Président, Major Campbell; Vice-Président, Dr. Béique; Secrétaire-Trésorier, J. U. Messier; Directeurs, MM. Solime Bertrand, St. Mathias; Gédéon Privé, St. Hilaire; Joseph Bessette, Richelieu; Joseph Lebeau, Ste. Marie; François Robert, St. Jean-Baptiste; Nazaire Nadeau, St. Cesaire; François Ostigny, Ste. Angèle; Louis Lacroix, L'Ange-Gardien; Onias Crofield, St. Paul.

COMTE DE WOLFE.

Société d'Agriculture No. 1 du comté de Wolfe. — Jeudi 29 décembre, avait lieu à la résidence de J. E. Coté, Ecr., Weedon, l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture No. 1 du comté de Wolfe afin de désigner les personnes pour les différents postes de cette société pour l'année 1871. Le président Chs. Tanguay, Ecr., après avoir expliqué le but de cette assemblée, les noms qui suivent furent élus : M. J. Bishop, président; Chs. Tanguay,

vice-président; Doct. E. Ives, Secrétaire; Directeurs : MM. Etienne Fortin, Joseph Bourque, Rochot, Biron, W. W. Lothrop, J. C. Josell, W. H. Othreed

COMTE DES TROIS-RIVIERES.

Les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs de la société d'Agriculture de la division électorale des Trois-Rivières pour l'année 1871 : O. Dival, président D. Dufresne, vice-prés.; W. Beaudry, H. Lacerte, E. Grenier, Sev. Panneton, A. Dufresne, Léon Duquet, H. Pothier, directeurs.

Les habitants de New-York payent environ un million de piastres par année pour l'éclairage des rues. Voilà certes des gens bien éclairés.

Malgré le froid excessif qu'on ressentait samedi dernier notre marché fut bien meilleur que celui du 31 déc. Grâce à l'élévation de la température qui fit fondre la neige vendredi les chemins étaient passablement bons. Les viandes et volailles en grande quantité se vendaient moins cher qu'à l'ordinaire. Voici les prix des grains sur le marché. Blé première qualité \$ 1.50 nous n'en avons pas vu vendre à ce prix; Avoine 42c; sarrasin 60c; pois, 90c; blé d'inde, 90c. Nous n'avons pu savoir le prix de l'orge. Beurre, 20 cts à 22 cts.

Le changement de température qui a eu lieu depuis la publication de notre dernière revue et l'établissement des chemins d'hiver ont donné une impulsion aux affaires en général et le commerce de détail est pleinement occupé à remplir les nombreuses commandes qui lui incombent plus particulièrement à cette saison de l'année. Nos marchés qui avaient été presque désertés pendant la première quinzaine de mois ont été encombrés par les cultivateurs et abondamment fournis de toutes espèces de volailles, viandes, etc, etc. Les magasins de nouveauté et de fourrures ont été particulièrement bien achalandés et somme toute le commerce de détail doit avoir fait une récolte d'or qui comptera avantageusement dans les livres de nos commerçants. Le commerce de gros s'est ressenti de l'impulsion donnée au détail et la température plus favorable aux salaisons, a éveillé l'attention de plus d'un spéculateur aux avantages offerts par le bas prix comparatif du lard.

Beurre. — Le décret prohibant l'exportation du beurre de la France a opéré favorablement pour les détenteurs sur les marchés anglais où les prix ont quelque peu haussé. L'encombrement des qualités inférieures sur notre marché est encore considérable, quoiqu'il de fortes quantités aient changé de main

de 13 à 14 centins, mais la demande pour l'exportation n'a été que pour les qualités supérieures qui continuent régulières. Le commerce local recherche ainsi les qualités désirables que nous cotons de 18 à 20c. Les recettes ont été peu considérables mais le meilleur état des chemins les augmentera sensiblement.

Sainduox. — Recettes plus considérables que pendant quelques jours passés. Les divers lots qui ont été placés sur le marché ont rapporté 13c, auquel prix il serait maintenant difficile d'effectuer des placements considérables. Le marché clôture faible avec forte tendance à la baisse. Il n'y a pas de demande spéculative et nous nous attendons guère à renseigner d'opérations importantes avant la mi-Janvier.

Lard. — Les recettes de lard pendant la huitaine ont été très minimes en conséquence de la température défavorable qui a prévalu. Il est probable qu'elles augmentent considérablement si le temps froid que nous avons eu ces jours derniers se continue. Le bas prix attire l'attention du commerce et de la spéculation et les salaisons se feront sur une grande échelle.

Les quantités se font rares, et la tonnelerie est pleinement occupée à remplir les nombreuses commandes qui se continueront probablement tout l'hiver.

Nous cotons le lard en carcasses de \$7.00, selon la moyenne des poids et la qualité. Quelques ventes ont été effectuées à de plus bas prix en conséquence du mauvais état dans lequel ces lots ont été offerts, mais on ne doit pas en conclure que ces prix sont la valeur régulière de lots qui arrivent en bonne condition. Le lard en quart est tranquille, à part quelques ventes pour les chautiers. On cote le vieux mess \$21.00, le nouveau \$19.50. Les autres qualités sont purement nominales et il serait difficile de mentionner des prix en l'absence complète d'opérations.

Graine de Trèfle. — Aucune opération à consigner vu l'absence de stock.

Graine de mil. — En demande, de \$3.40 à \$3.50 par 45 lbs. pour de bons échaillors. Les recettes sont peu considérables.

Graine de lin. — On la cote \$1.60 lbs. Café. — Nous n'avons aucune opération importante à renseigner dans les cafés verts. Le commerce de détail opère sur plus grande échelle qu'à l'ordinaire en conséquence des commandes plus fortes et plus nombreuses qu'il reçoit pendant la saison des fêtes.

Epices. — Le poivre noir est rare et en demande et commande de 14 à 15c, la canelle 35 à 37½c, le clou de Girofle de 9 à 10c, les noix de muscades de 45 à 65c, avec demande régulière.

Poisson. — Marché très ferme pour toutes qualités. La morue verte est rare et nous constatons une avance de 25c par quart, elle commande aujourd'hui \$5.50. Il n'y a pas de morue en grenier, en première main, et elle

rapporte \$8 par draft. La morue sèche est tranquille de \$5 à \$5.25. Nous recherchons le placement de deux chars de hareng en demi quarts venant de Halifax, via Portland à \$3 au comptant. Il n'y a pas sur place de poissons blancs qui est en bonne demande. La truite des lacs rapporte de \$4.45 à \$1.50 par demi quart.

Riz.—Affaires régulières pour le commerce local. On cote celui d'Arrabeau grain \$4 à \$4.20 le Rangoon bon ordinaire \$3.80 à \$3.90, et les qualités inférieures de \$3.60 à \$3.75.

Sel.—Demande beaucoup plus active en conséquence des salaisons qui sont en opération. Les détenteurs sont fermes dans leurs vues. Le commerce de détail est peu ou point approvisionné, et chaque jour amène des nouveaux acheteurs sur le marché. On cote très-ferme avec forte tendance à la hausse, le gros de Liverpool de 55 à 60c par sac, le fin de 75 à 80c et le factory filled de \$1.35 à \$1.40. Nous apprenons, par un rapport sur l'exportation du sel de Goderie, que la vente pour les premiers onze mois de l'année s'est élevée à 121,000 quarts avec la perspective de la pousser jusqu'à 250,000 quarts en 1871.

Spiritueux.—Affaires actives dans le détail. Régulières pour les spiritueux importés à nos précédentes cotes qui restent sans changement pour le commerce de gros.

Sucre.—On constate une avance d'un quart de centin sur les jaunes et de trois-huitième sur les blancs de raffineries de Montréal dont les prix sont comme suit : moulu extra 13½c., moulu 12½c., dry crushed 12½c., à 12½c., No 2 9½c., No. 2½, 10c., No. 3 10½c., sirop Amère 16c., de miel 58c., d'ore 50c.

Thé.—Il existe une bonne demande pour les thés japonais de qualités supérieures et nous constatons plusieurs placements en quantité de 25 à 100 boîtes à des prix variant de 55 à 60c, et aussi quelques lots de basse qualité à 46c. Le thé imperial d'environ 45 à 50c. est aussi recherché. Les twankay communs et les gunpowder de qualité supérieure sont négligés.

Revue Commerciale du marché en Gros, de Montréal, pour la semaine finissant le 22 Décembre 1870.

Préparée expressément pour le *Pays* par L. E. Morin, Courtier.

Les affaires ont été extrêmement tranquilles depuis notre dernière revue comme à l'ordinaire au temps de Noël. Les maisons anglaises ont fermé leurs établissements lundi. La Halle aux bles a été aussi fermée, et il ne s'est rien transigé au dehors. Le commerce de détail seul a été très actif. Les chemins d'hiver sont dans un très bon état et les cultivateurs en ont profité pour apporter leurs denrées à nos différents marchés. Nous nous attendons guère

à rapporter aucune transaction de conséquence dans les grains ou les comestibles qu'après les Rois, quand les affaires reprendront leur cours ordinaire.

Ci-suit un état des importations et exportations des grains, comestibles, etc, pour le port de Montréal depuis le 1er Janvier au 21 Décembre 1870, comprenant les recettes par le Grand Tronc canal de Lachine et steamer de Québec et les exportations par voie du St Laurent, Portland, chemin de fer de Champlain et St Laurent, St Jean, et via Coati ook.

Recettes.		Exportations.	
Blé, minots	6,503,393	Blé, minots	5,720,432
Blé d'Inde	82,363	Blé d'Inde	975
Pois	833,199	Pois	1,320,013
Avoine	48,371	Avoine	453,682
Orge	33,834	Orge	60,926
Seigle	17,629	Seigle	5,015
Faine, quarts	1,024,200	Farine, qrts	783,946
Farine d'avoine et de blé d'Inde	9,707	Farine d'avoine et de blé d'Inde	14,712
Potas et Perlasse	13,194	Potas et Perlasse	18,076
Beurre, barils	104,385	Beurre, barils	97,118
Fromage, boîtes	78,166	Fromage, bts	88,083
Lard, quarts	9,145	Lard, quarts	11,703
Saindoux	4,361	Saindoux	4,962
Bœuf, qrt et tierç	838	Bœuf, qrt tierç	2,090
Suif, quarts	2,990	Suif, quarts	330
Cuir, rouleaux	13,305	Cuir, rouleaux	9,899

Commerce de Bois.—Nous lisons dans la circulaire de Messieurs J. B. Forsyth & Cie, de Québec: Le nombre des navires au long cours qui ont visité notre port a été beaucoup plus considérable cette année que l'an passé, et nous constatons une augmentation dans l'exportation pour la Grande Bretagne, de chêne, de pin rouge, de madriers de pin blanc et d'épave, et une diminution d'un demi million de pieds de pin blanc. Nos bois de chix ont commandé une hausse considérable pendant la saison qui vient de s'écouler sur les manufacturiers et nous ne voyons pas de cause qui pourrait causer une baisse, tandis que ceux basse qualité s'écouleront difficilement. La demande des bois canadiens pour le marché des Etats-Unis se continue bonne et l'empressement que témoignent les opérateurs dans ce commerce à accaparer nos coupes de bois à des prix inconus jusqu'ici démontre l'extension que pourra atteindre avant longtemps cette branche d'industrie et d'exportation.

Dans notre circulaire annuelle nous avons attiré particulièrement l'attention à l'augmentation des exportations aux ports de l'Amérique Méridionale et cette année nous voyons que 71 navires, jaugeant 37297 tonneaux sont partis en destination de cette partie du monde contre 52 navires jaugeant 21891 tonneaux en 1866 et un seul en 1865. Cette branche d'affaires est à peu près entièrement entre les mains de Américains et peu de maisons de Québec y sont engagées.

A propos de cuir et peaux voici ce que nous lisons dans le *Commercial Times* de Toronto.

“ La recette des peaux a été quelque peu plus considérable cette semaine en conséquence des fêtes de Noël temps auquel l'alimentation des marchés est plus forte qu'en temps ordinaire mais il y aura probablement réaction pour quelque temps à venir. Nous n'avons aucun changement à constater dans les prix. Les peaux de mouton sont régulières et celles de qualité supérieure ont commandé de plus hauts prix qu'on a coutume de payer à cette saison de l'année. Après le premier de l'an on s'attend à un changement dans le commerce de peaux de mouton avec les Etats-Unis quoique à époque les prix ne devraient pas en être affectés. Après cette époque les droits actuels de 30 pour cent seront remplacés par un droit de 12½c par livre sur la laine de même que sur les peaux. Il devra résulter de ce changement qu'on exportera moins de peaux et qu'on n'enverra que la laine.”

Lard.—Le marché a été très-actif, variant de \$6.75 à \$7.00 par 100 livres pour les lots disponibles. Il y a eu plusieurs offrants de lots à livrer, mais la divergence d'opinion entre acheteurs et vendeurs a restreint les opérations. Quelques chars d'une moyenne de 220 livres ont trouvé placement à \$6.50, livrable avant le premier de l'an. Un char d'une moyenne de 380 livres a rapporté \$7.38 par 100 livres. Le marché clôture fermé à nos cotes, mais des recettes plus considérables occasionneraient une baisse sur les prix actuels.

Saindoux.—S'offre plus facilement de 12½c à 13c auxquels prix plusieurs par lots de 25 tinettes ont été effectués.

Beurre.—Marché tranquille et sans changement.

Graine de Mil.—Recettes très-minimes prix régulier, \$3.25 à \$3.50 par 45 livres selon la qualité.

Graine de Lin.—Recettes sans importance et aucune opération importante à renseigner.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 60 lbs	£0 2 9
Avoine par 36 lbs	0 2 3
Pois par 66 lbs	0 4 6
Graine de lin	0 6 0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 9 janvier.

Farine par 196 lbs. Super. Extra \$40 à 6.50; Extra 6 30 à 6.40; de goût 6.00 à 6.10; Superfine blé du Canada, 5.70 à 5.75; Superfine blé de l'Ouest 6.00; Superfine forte du Canada, 5.85 à 5.95; farine forte de Boulanger 6.00 à 6.15; superfine blé de l'Ouest (Canal Weiland) 5.75 à 6.00; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 0.00 à 0.00, superfine du Canada No. 2 5.30 à 5.40; No. 2 des Etats de l'Ouest 5.40; Fine

5.00 à 0.00 ; Moyenne 4.30 à 4.50 ;
 Recoupees 3.75 ; Farine en sac du Haut-
 Canada 2.65 à 2.75 par 100 lbs. selon
 la qualité ; farine en sac de la cité (li-
 vrée) 2.85 à 2.90.

Farine d'avoine par quart de 200
 lbs.—Tranquille, de 5.70 à 5.90, selon
 la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Marché
 tranquille,—les cotes sont entièrement
 nominales.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 85c
 à 87 c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont no-
 minales à 60c à 65c.

Blé-d'Indo par minots de 56 lbs.—
 Nominal à 80 à 82c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière
 vente pour exportation à 41 à 46c.

Saindoux par lb.—Lourd de 11½ à
 12½c.

Lard par quart de 200 lbs.—Fermé ;
 Mess 00.00 à 20.00 ; mess mince 18.00
 à 18.50 ; prime mess 15.00 à 1.600 ;
 prime 15.00 à 15.00.

Beurre par lb.—Le marché est tran-
 quille. Les prix sont : Qualités supé-
 rieures, de 21 à 21½c.

Fromage, par lb.—Forme, 4 qualités
 supérieures, 13c à 13c.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 6.15
 à 6.27½ ; secondes 5.10 à 0.00 ; Troi-
 sièmes 0.00 à 4.60 ; Perlasse—Premières,
 6.00 à 6.00 ; Secondes, \$5.75

St. Césaire, 7 Jan., 1871.

Flour—Farine de blé, par p100lb.	\$2 50	a	2 00
d'Avoine do	2 50	a	0 00
de Sarasin do	2 00	a	0 00
Grains—Blé par minot	0 00	a	1 10
Pois do	0 85	a	0 50
Orge do	0 60	a	1 00
Avoine do	0 15	a	0 50
Sarrasin do	0 60	a	0 85
Lin do	0 00	a	0 00
Blé d'Indo do	0 90	a	1 00
Gaudriole do	0 60	a	0 70
Légumes—Patates do	0 25	a	0 35
Fèves do	1 40	a	0 50
Oignons do	1 50	a	2 00
Laiteries—Œufs par doz	0 20	a	0 25
Beurre par lbs	0 20	a	0 25
do salé en tinette	0 20	a	0 22
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 13	a	0 14
Miel do	0 10	a	0 12
Saindoux do	0 20	a	0 21
Suif la livre	0 10	a	0 12
Lard frais par 100lbs	8 50	a	9 00
Boeuf par quartier	0 05	a	0 06
Moutons do	0 80	a	1 00
Boeuf à la livre	0 05	a	0 06
Lard par livre	0 11	a	0 12
Lard salé par livre	0 12½	a	0 13
Lièvre par couple	0 00	a	0 00
Volailles—Dindes do	1 20	a	1 30
Oies do	1 20	a	1 25
Canards do	0 00	a	0 00
Poules do	0 30	a	0 35
Poulets do	0 40	a	0 45
Perdrix do	0 40	a	0 50
Pommes do	0 00	a	0 00
Pommes le quart	0 00	a	0 00
Tabac	0 00	a	0 00
Foin par 100 bottes	7 00	a	8 00
Paille par 100 bottes	3 00	a	4 00
Bois—Pruche, par corde	\$0 00	a	0 00
Érable sèche do	0 00	a	0 00
Merisier do	0 00	a	0 00

Québec, 7 Janv., 1871

FLAUR—extra supérieure	\$7 21	a	8 50
Extra	6 75	a	7 00
Fancy	6 60	a	6 70
Superfine No 1	6 00	a	6 10
Do forte	6 40	a	6 50
Do No 2	5 50	a	5 60
En poche No 1 p100lbs	2 80	a	2 90
Grain p bri de 200 lbs	5 50	a	5 75
Farine d'avoine	6 00	a	6 25
Do de blé-d'Inde, blanch			
par 200 lbs	4 50	a	4 60
Do do do do jaune	4 25	a	4 40
VIANDES—Boeuf, par 100 lbs	7 00	a	9 50
Do par livre	0 6	a	0 10
Mouton do	0 09	a	0 10
Agneau par quartier	0 40	a	0 50
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	8 50
Do par livre	0 9	a	0 11
Lard salé do	0 10	a	0 12
Jambon frais	0 07	a	0 09
Do salé et fumé	0 14	a	0 15
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	15 00	a	0 00
Do par lbs	0 8	a	0 10
Morue verte par bri	5 00	a	5 25
Do en paquet	6 25	a	6 50
Do par lbs	0 3	a	0 4
Morue sèche par quintal	3 90	a	5 00
Huile de morue par gallon	0 55	a	0 60
Lang da Labrador	6 50	a	7 00
DIVERS—Beurre frais par livre	0 20	a	0 22
Do salé do	0 19	a	0 20
Volailles par couple	0 33	a	0 56
Dindes do	1 50	a	2 0
Oies do	0 80	a	1 06
Canards do	0 50	a	0 60
Patates par minot	0 25	a	0 25
Oignons par baril	0 00	a	5 25
Avoine par minot	0 40	a	0 50
Pois do	1 60	a	1 00
Œufs, par doz	0 23	a	0 25
Fromage par lbs	0 14	a	0 16
Sucre d'érable p lbs	0 8	a	0 9
Pommes par bri	2 70	a	4 00
Laine p lbs	0 30	a	0 33
Zois par cordes, 2½ p	2 80	a	3 46
Foin par 100 bottes	9 0	a	10 00
Paille do	4 50	a	5 00
PEAUX—Vertes, inspect, p100 lb	9 50	a	10 00
De mouton, non prép. ch	0 50	a	1 00
Do veau do p lb	0 15	a	0 0
ALCALIS—Potasse, premières	5 43	a	5 52
secondes	4 70	a	4 70
troisièmes	4 00	a	4 00
Perlasse, premières	5 16	a	5 10

St Jean, 7 Jan. 1871.

Flour, par quart	6 75	a	0 80
par 100 lbs	2 90	a	3 00
de blé d'Inde p. 100 lbs	2 30	a	2 40
de sarazin do	2 00	a	2 25
Avoine, par 40 lbs	0 40	a	0 45
Orge, 50	0 60	a	0 60
Graine de lin	1 40	a	1 50
de mif	2 75	a	0 60
Pois, par minot	0 80	a	0 90
Blé, do	1 14	a	1 15
Blé d'Inde par 56 lbs	9 70	a	0 80
Sarrasin 50	0 40	a	0 50
Œufs par douzaine	0 18	a	0 20
Volailles par couple	0 40	a	0 50
Poulets do	0 20	a	0 35
Oies do	1 00	a	1 50
Dindes do	1 20	a	2 25
Pigeons do	0 00	a	0 10
Beurre frais par livre	0 18	a	0 25
salé do	0 15	a	0 19
Saindoux do	0 00	a	0 20
Miel do	0 10	a	0 12
Patates	0 25	a	0 30
Lard frais par 100 lbs	8 50	a	9 00
mess par quart	0 00	a	30 00
Boeuf par 100 lbs	6 00	a	7 50
Foin do bottes	7 50	a	10 00
Paille do do	4 00	a	5 00
Bois à la corde	3 00	a	5 00

St Hyacinthe, 7 Janvier 1871.

FARINE—Fleur, ex. superfine	\$ 50	a	6 75
" en poche p 100 lbs	3 00	a	3 25
GRAINS—Orge par minot	0 00	a	0 00
Avoine do	0 45	a	0 00
Gaudriole do	0 60	a	0 00
Pois do	0 80	a	0 90
Blé do	1 10	a	1 20
Blé-d'Inde do	0 80	a	0 90
Sarrasin do	0 60	a	0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	1 00	a	1 25
Oies do	0 00	a	0 60
Canards do	0 00	a	0 40
Poules do	0 50	a	0 60
Poulets do	0 25	a	0 30
VIANDES—Boeuf à la livre	0 04	a	0 09
Do par quartier	0 4	a	0 6
Veau au quartier	0 60	a	1 00
Mouton, par quartier	0 60	a	0 00
Lard par livre	0 13	a	0 15
salé	0 12	a	0 15
Do par 100 lbs	08 00	a	09 00
DIVERS—Patates au minot	0 35	a	0 40
Beurre en livre	0 20	a	0 25
Do en tinette	0 18	a	0 20
Sucre d'érable	0 10	a	0 00
Œufs la douzaine	0 15	a	0 20
Suif la livre	0 00	a	0 0
Foin par 100 bottes	6 0	a	9 0
Paille do	3 0	a	0 0
Choux la pièce	0 0	a	0 11
Miel la livre	0 10	a	0 0
Savon do	0 10	a	0 00
Oignons la tresse	0 20	a	0 25
Fèves le pot	0 3	a	0 00
Laine	0 23	a	0 27
Navets la pièce	0 0	a	0 0
Pommes par minot	1 20	a	1 50
do quart	3 00	a	4 0
Tabs par lb	0 10	a	0 17

Sherbrooke, 7 Jan, 1871

Boeuf—par quartier	5	@	7
do livre	5	@	12
Mouton	8	@	9
Agneau	7	@	10
Lard par livre	10	@	15
Beurre—en tinette	20	@	25
do par livre	25	@	30
Fromage	10	@	12
Œufs	20	@	25
Dindes par lb	10	@	15
Poulets	40	@	45
Oies	00	@	15
Patates minot	35	@	40
Sucre d'érable	9	@	10
Sarrasin	45	@	50
en fleur par poche	\$1 50	@	1 75
Avoine par minot	40	@	50
Laine	00	@	00
Foin par ton	\$10	@	12
Paille do	\$ 4	@	6
Bois—dur, sec	\$ 3	@	00
do vert	\$ 2	@	3
Miel, la botte	00	@	00

Montréal, 7 Jan. 1871.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	23	a	26
Do No 2,	3	a	23
Slaughter	25	a	26
Rough	26	a	27
Creono No 1	22	a	24
Do No 2	20	a	22
Vache cirée, légère	42	a	45
do do pesant	40	a	42
Veau ciré	70	a	75
Cuir à harnais	39	a	33
Buffle	15	a	16
Pebble	15	a	17
Vache en Kid	12	a	14
Vache fendue	30	a	35
Patent uni	19	a	20
do carlé	17	a	18
Peaux de mouton pesantes	20	a	25
do do légère	25	a	30
Peaux vertes, No 1	9	a	9½
No 2	7½	a	0
salées	8½	a	9

A. KEROACK,
 Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

Trois-Rivières 7 Janv, 1871.

Farine Blé par quintal	3 00	a	3 25
Sarasin	1 90	a	2 00
Moulée	1 50	a	1 60
Grain—Blé au minot	0 90	a	0 00
Pois	0 90	a	1 10
Orge	0 60	a	0 75
Avoine	0 40	a	0 50
Sarasin	0 60	a	0 80
Lin	1 60	a	1 65
Blé-d'Inde	0 85	a	1 00
Légumes Patates au minot	0 25	a	0 30
Fèves	1 20	a	1 40
Oignons	0 90	a	1 00
Laiterie Œufs par douzaine	0 15	a	0 20
Beurre frais par lbs	0 20	a	0 25
salé	0 18	a	0 20
Divers Sucre d'érable	0 10	a	0 00
Miel par lbs	0 13	a	0 15
Saindoux	0 18	a	0 20
Lard par 100 lbs	9 00	a	10 00
Beuf par lbs	0 6	a	0 7 1/2
Volailles Dindes p coup	1 50	a	2 00
Oies	0 80	a	1 00
Canards	0 40	a	0 50
Poule par couple	0 40	a	0 50
Poulets	0 30	a	0 35
Gibiers Perrix	0 20	a	0 30

Acton-Vale, 7 Janv, 1871.

Fleur par quintal	2 50	3 00
do Bled-d'Inde do	0 90	1 00
Avoine par 40 lbs	0 43	0 50
Orge par 56 lbs	0 00	0 00
Mil par 48 lbs	0 00	0 00
Pois par minot	1 00	1 20
Bled do do	0 00	0 00
Bl-d-d'Inde do do	1 00	0 90
Sarrasin do do	0 60	0 65
Patates do do	0 20	0 32
Œufs par douzaine	0 20	0 00
Volailles par couple	0 60	0 75
Oies do do	1 20	1 25
Dindes do do	1 90	2 00
Pigeons do do	0 00	0 00
Beurre frais par lb	0 20	0 22
do salé do	0 19	0 20
Saindoux par lb	0 00	0 00
Miel do do	0 00	0 00
Lard frais par lbs	0 10	0 12
do mess par quart	3 00	10 00
Beuf par cent lbs	5 00	7 00
Foin par cent bottes	10 00	12 00
Paille do do	0 00	6 00
Bois à la corde	0 00	0 00

Sorel, 7 Janv, 1871.

Fleur par quart	3 00	à	0 00
do do cent lbs	3 00	à	3 50
do Bled-d'Inde do	0 00	à	0 00
Avoine par 40 lbs	0 42	à	0 50
Orge par 56 lbs	0 00	à	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	à	0 60
Pois par minot	0 80	à	1 00
Bled do do	0 00	à	0 00
Bled-d'Inde do do	0 80	à	0 90
Sarrasin do do	0 00	à	0 60
Patates do do	0 45	à	0 50
Œufs par douzaine	0 15	à	0 18
Volailles par couple	0 60	à	0 70
Oies do do	1 00	à	1 20
Dindes do do	1 50	à	1 75
Pigeons do do	0 00	à	0 00
Beurre frais par lb	0 15	à	0 20
do salé do	0 15	à	0 20
Saindoux par lb	0 18	à	0 20
Miel do do	0 12	à	0 12
Lard frais par cent lbs	8 50	à	9 00
do mess par quart	20 00	à	25 00
Beuf par cent lbs	5 00	à	6 50
Foin par cent bottes	7 00	à	8 00
Paille do do	0 00	à	3 00
Bois à la cord	0 00	à	0 00

Joliette, 7 Janv, 1871.

Fleur en poche	2 25	0 00
Avoine par minot	0 50	0 60
Goudriole dito	0 43	0 50
Pois à soupe par minot	1 00	0 90
Blé-d'Inde par minot	0 90	1 00
Sarrasin dito	0 55	0 60
Poules par couple	0 50	0 60
Poulets par couple	0 30	0 40
Beuf par livre	0 5	0 10
Moutons par coté	0 40	0 60
Lard par lbs	0 10	0 15
Lard par 100 lbs	10 50	11 00
Patat par min t	0 40	0 50
Beurre frais par lbs	0 20	0 22
dito salé	0 20	0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13	0 00
Sulf par lbs	0 15	0 16
Foin par 100 bottes	5 50	6 00
Paille par botte	0 05	0 06
Miel la livre	0 12	0 15
Savon du pays	0 10	0 00
Oignons par tresse	0 25	0 30

Montreal 7 Janvier, 1871.

FARINE—Blé par 100 lbs	14 0	a	14 6
Farine d'avoine	15 6	a	15 6
Do de blé-d'Inde	110	a	11 6
Do de sarazin	8 0	a	9 0
GRAINS—Blé par minot	0 0	a	0 0
Orge do	3 0	a	3 0
Pois do	3 9	a	4 6
Avoine do	2 6	a	2 9
Sarazin do	3 0	a	3 3
Blé-d'Inde	4 0	a	4 6
LEGUMES—Patates au sac	2 6	a	2 9
Fèves par minot	5 10	a	10 0
Oignons par tresse	0 5	a	0 6
LAITERIE—Œufs par doz	1 3	a	1 6
Beurre frais par lbs	1 3	a	1 6
Do salé do	0 10	a	1 0
Fromage do	0 9	a	1 0
DIVERS—Sucre d'érable do	0 5	a	0 6
Miel	0 5	a	0 7
Saindoux par lbs	0 9	a	1 0
VIANDES—Beuf à la livre	0 4	a	0 7
Lard do	0 6	a	0 8
Mouton à la livre	0 6	a	0 8
Agneau au quartier	2 6	a	6 7
Venn à la livre	0 5	a	0 7
Lard frais par 100 lbs	40 0	a	45 0
Beuf do	30 0	a	35 0
VOLAILES—Dindes par couple	10 0	a	12 6
Dindes jeunes do	8 0	a	10 6
Oies do	7 0	a	7 6
Canards do	3 0	a	4 0
Poules do	2 6	a	3 0
Poulets do	1 6	a	2 0
GIBIERS—Canards sauvages	2 6	a	3 0
Pigeons	10	a	1 0
Perrix	3 9	a	4 0
Lièvres p couple	0 0	a	1 3
Foin, 1re qualité par 100 lbs	\$8	a	10
2me qualité	5	a	6
Paille, 1re qualité	3	a	4

A VENDRE à des conditions libérales une très belle propriété située dans un endroit avantageux pour le commerce de grains, dans le Diocèse de St. Hyacinthe cette propriété comprend une maison bien linie avec cuisine adjacente, magasin, hangars et autres bâtisses, le tout avantageux pour tenir commerce. La dite propriété occupée depuis un grand nombre d'années comme maison de commerce.

S'adresser à
GAUTHIER, MAYRAND & Co.
à Montreal Rue des Commissaires.
10 août 1870.

LE
Journal Illustré

DE
Phénologie
Journal de Famille de
PREMIERE CLASSE.

“ La Science de l'Homme ”
et son progrès, indiqués par tous les
moyens, par la “ Science ” en est l'ob-
jet.

Phrénologie

Le cerveau et ses fonctions ; la place
et le langage naturel des organes, avec
les enseignements pour les cultiver et
les restreindre, les rapports existant
entre l'esprit et le corps y sont dé-
crits.

Physionomie

Avec “ les Marques du Caractère et
comment les décrire, ” est un trait im-
portant.

Ethnologie

De l'Histoire Naturelle de l'Homme
Coutumes, Religions et manière de vi-
vre des différentes tribus et nations,
y sera discuté.

Physiologie

L'organisation la forme et les foncti-
ons du corps humain, les liens de la
vie et de la santé ce que l'on doit man-
ger et boire, quel vêtement l'on doit
porter et comment on doit prendre
d'exercices de sommeil et comment
l'on doit vivre, selon les principes hy-
giéniques.

**Portraits, Esquisses, Biographi-
ques**

Des Hommes et des Femmes les
plus distingués sous tous rapport dans la
vie.

Parent et Professeurs

Comme guide pour instruire à élever
les enfants, ce journal n'a pas d'égal,
puisqu'il énumère toutes les particu-
larités du caractère et des dispositions
et rend la classification non-seulement
possible mais très aisée.

Grand nombre d'informations géné-
ral et utiles pour ce qu'il doit être fait
ce jour est donné, et aucun effort est
épargné pour rendre ceci intéressant
et instructif aussi bien que n'importe
quel journal illustré.

Stabil

Le Journal a atteint son 52ème volu-
me La forme est en Octavo. Il a
avancé avec assurance depuis les nom-
breuses années qu'il est publié, et ne
fut jamais aussi populaire qu'aujourd-
hui.

Conditions

Mensuel \$3 par année payable d'a-
vance ; par num ro 30 cents. Club de
dix ou plus \$2 chacun et une copie ex-
tra à l'Agent.

Nous offrons les Premiers les plus
libérales. 15 cents pour un nombre
échantillon avec un prospectus et un
courrier illustré et une liste complète
des prix. S'adresser à

S. R. WELLS,

Editeur,

289, Broadway, New-York.

11 Novembre.

A VENDRE.

Un emplacement bordant la rivière Yamaska, tenant devant à la rue St Anne, ci-devant appartenant à D. G. Morison Ecr., muni d'un magnifique pouvoir d'eau.

Pour les conditions s'adresser à Joseph Bonin Ecr., Notaire de Contre-cœur, ou aux soussignés.
CHAGNON & SICOTTE,
Avocats.

St. H. Jacinthe, 9 Janvier 1871.

A LOUER.

Un superbe Magasin sur une position de première classe ci-devant occupé par J. H. Monaghan, vis-à-vis le marché, avec un logement s'il est nécessaire.

Aussi une maison confortable sur la rue St. S. n. n.

S'adresser à

H. J. DOHERTY.

Terre à Vendre.

A vendre, une terre située dans la paroisse de Ste. Anne de Stuckeley, a 8 arpents de l'église, contenant 80 arpents, et sur laquelle il se trouve une mine de cuivre.

Pour les conditions, s'adresser au curé d'Ely

BRASSERIE

BIÈRE ! BIÈRE ! !



MM. MAYNARD & Co., sont maintenant en état de vendre de la

Bière de première qualité,

faite avec beaucoup de soin par

Un homme très expérimenté,

et garantie

SUPERIEURE

pour ses bons effets à ce qui peut être offert à St. Hyacinthe.

RUE CASCADE,

Allez-y, goûtez-la, et vous en achèterez

PRIX MODERE.

Orge acheté au plus haut prix du Marché.

8 Novembre 1870.

A VENDRE.

UNE GRANDE ROUE, MUE PAR UN CHEVAL.

Le soussigné offre en vente une bonne grande roue, mue par un cheval avec les appareils tambours etc., pour faire mouvoir des tours des scies rondes etc.

La roue n'a servi que quelque mois.

Pour les conditions qui seront faites, s'adressera.

ALEXANDRE CHOQUETTE

Gardien de la Prison.

8 Hyacinthe, 10 Oct 1870.



BEAUTE ET JEUNESSE ETERNELLES.
LE FAVORI DES COIFFEURS.
NOUVEAU STYLE.

Par l'usage D'UNE BOUTEILLE, les cheveux gris ou déperissant reprennent la couleur et la beauté de leur jeunesse, et en s'en servant pour la première fois, la chevelure devient d'un lustre magnifique. Il fait pousser les cheveux sur les têtes chauves.

Il leur donne une luxuriante croissance.

Vendu par tous les droguistes — Prix \$1.11 arde immédiatement les cheveux qui tombent

Fabriqué par S. R. VAN DUZZER & CIE Droguistes en gros, 35, rue Barclay, et 40, Place Par new-York et 266, High Holborn, Londres Angleterre.

Dr. St. Jacques seul agent pour St. Hyacinthe
St. Hyacinthe 6 Avril 1869.

OLIVIER CHALIFOUX

Forgeron et Fabricant de Moulin à Battre sur de nouveaux Patrons

Voisin de la Brasserie, et près du moulin à farine Rue Cascades — St Hyacinthe.

1 Mai 1



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,

Apiculteur

Station St Hilaire.

1869.

TRAITE ELEMENTAIRE

DE
Matière Médicale.

GUIDE PRATIQUE

des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal.

SECONDE EDITION.

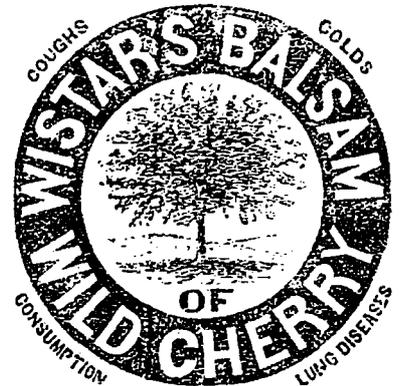
Montréal, Fusi le Saucel, Imprimeur-relieur et éditeur

Rue St. Vincent, Nos. 60 et 61.

1870

Le volume format grand in octavo est de 1500 pages environ. Le prix pour chaque souscripteur volume relié \$ 4.00 ; pour non souscripteur relié \$5.00.

L'ouvrage paraîtra dans le cours du mois de Décembre prochain. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du St. Sacrement Asile de la Providence, Rue Ste. Catherine, Montréal.



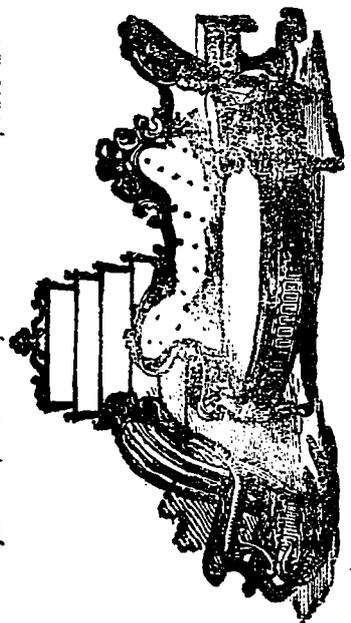
MEUBLEMENT CANADIEN

— 33 —

MEUBLES DE MENAGE.

E. PARISEAU,
PROPRIETAIRE.

CHAISES, SOFAS, FAUTEUILS, TABLES, BUREAUX, BOIS-DE-LITS,



Ornatures de Chambres à Coucher, Garde-Robes, LAVEMAINS, MATELAS DE CRIN, ETC., ETC.

449 RUE NOTRE-DAME,

PARTIE OUEST,

MONTREAL.

1871.



SALLE D'APOTHECAIRES.

 Important aux Consommateurs d'Huile de Foie de Morue



HUILE DE FOIE DE MORUE

ET

D'HYPHOPHOSPHITE DE CHAUX.



Préparation dans la composition de laquelle l'Huile de Foie de Morue est si entièrement transformée sans toutefois nuire aux principes actifs de l'Huile, qu'on ne saurait la reconnaître ni dans le goût ni dans l'odeur, et dans une telle condition qu'elle peut être administrée aux plus difficiles, avec un succès merveilleux dans le traitement des maladies suivantes, savoir :

La Toux, le Rhume, la Consommation, l'Asthme, le Croup, la Coqueluche, les Maladies de la Peau telles qu'Eruptions, Boutons et Taches, les Maladies des Os et des Glandes, les Affections ou Rhumatismales, les Maladies de la Hanche et autres Affections des Jointures, la Sciatique, le Diabète, la Névralgie ou Tic Douloureux, le Dépérissement, la Débilité Générale ou Emaciation, les Affections de l'Epine Dorsale, les Ulcères Opiniâtres, et enfin il est souvent adapté aux cas de Débilité et d'Irrégularité des Femmes, dépendant d'un appauvrissement du Sang et d'une altération de l'action nerveuse, vu qu'il répare l'énergie du corps et de l'esprit.

Il n'y a que la meilleure Huile de Foie de Morue.

Son goût est doux et elle a la consistance de la crème.

Elle n'a ni l'odeur, ni le goût, ni la couleur de l'huile.

L'estomac le plus délicat peut la garder.

Elle coûte meilleur marché que l'Huile de Foie de Morue ordinaire.

 Voyez à ce que l'article que vous achetez porte la signature de DEVINS & BOLTON sur le haut de la bouteille.—Prix : 50 centins et \$1.00 la bouteille.

On peut se procurer la véritable préparation chez les premiers droguistes de la Puissance, en demandant
**L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET D'HYPHOPHOSPHITE DE CHAUX
 DE DEVINS & BOLTON.**

Préparée seulement par

DEVINS & BOLTON,

SALLE D'APOTHECAIRES,

PRES LE PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL

Montréal, 15 Octobre, 1870.—3m.